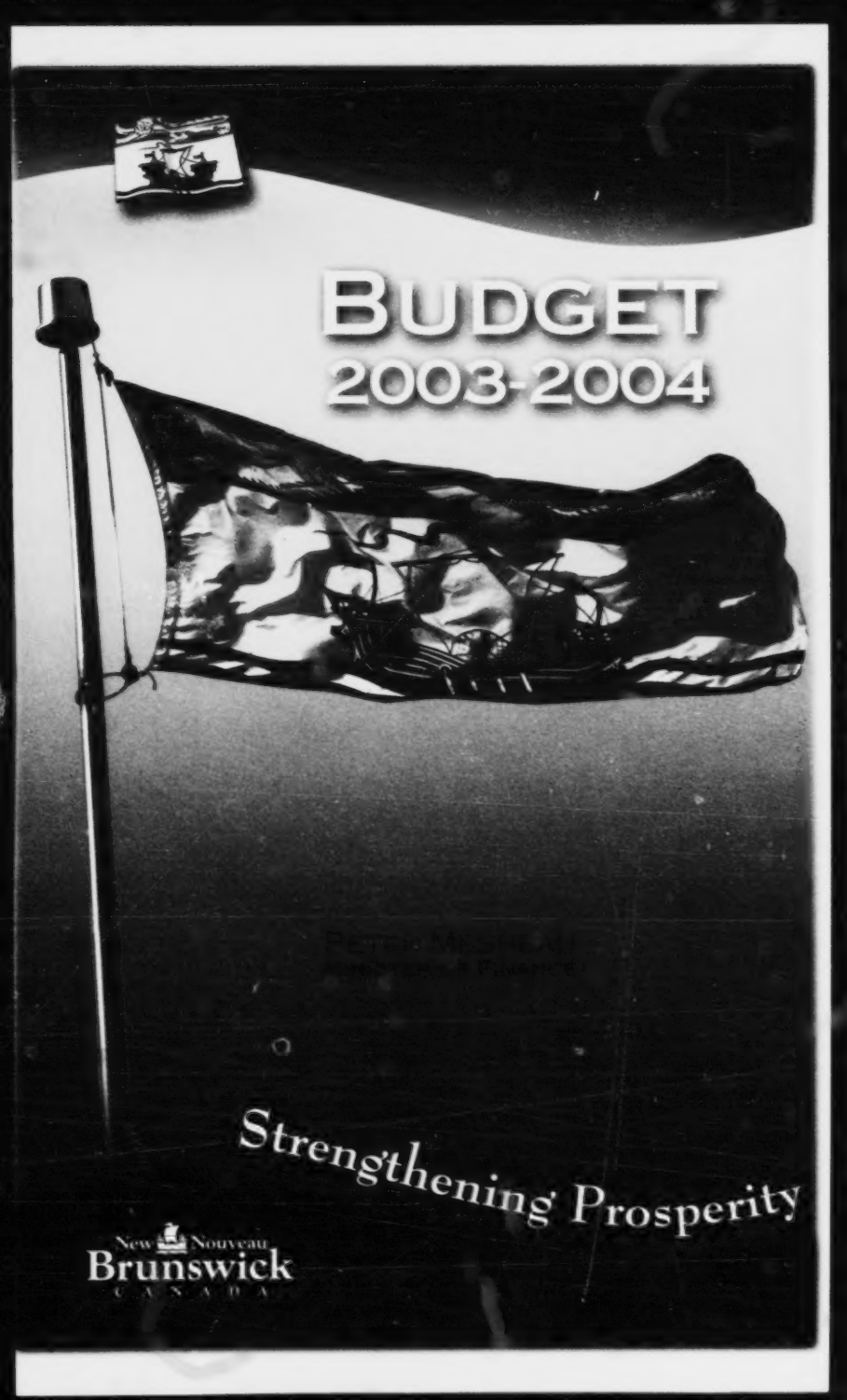
BUDGET
2003-2004
Strengthening Prosperity
New Nouveau
Brunswick
CANADA

BUDGET
2003-2004

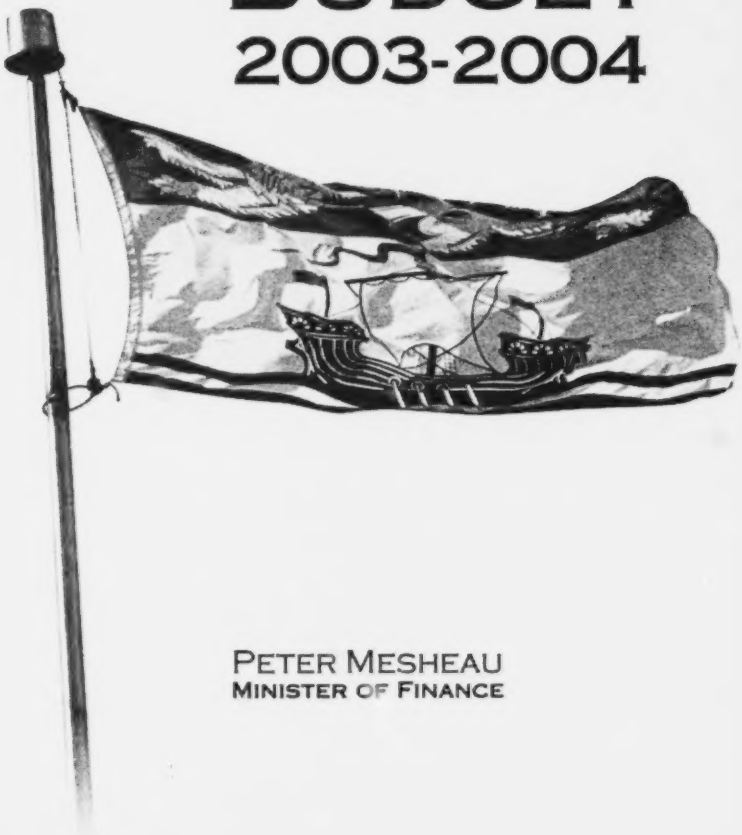

PETER MESHEAU
MINISTER OF FINANCE

Strengthening Prosperity

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Budget Highlights 2003-2004

Published by:
Department of Finance
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

Internet: www.gnb.ca/0024/index-e.asp

December 2002

Cover:
Communications New Brunswick (CNB 1632)

Translation:
Debates Translation, Legislative Assembly

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-811-4

Printed in New Brunswick

2003-2004 Budget

Strengthening Prosperity

The 2003-2004 Budget will help strengthen New Brunswick's prosperity by investing in the most important public priorities of New Brunswickers—health care, education, jobs and infrastructure—while continuing to exercise strong fiscal discipline and management to ensure lower taxes and a balanced budget.

As a result of our plan and this approach, New Brunswickers will benefit from:

- a record $1.88 billion in funding for health and senior care, with new investments of $78.4 million
- a record $1.12 billion in funding for education, with new investments of $25.9 million
- capital spending of $281.1 million, an increase of 10 per cent from last year
- $196 million in capital spending for roads and highways, an increase of over 17 per cent from last year
- an additional $54 million in income tax relief for people and businesses, compared to 2002-2003
- a budgetary surplus of $7.5 million for 2003-2004
- a cumulative surplus of $57.4 million for the four-year balanced budget period.

This budget continues our balanced approach of strong fiscal management and social program investment. It is a balanced approach that meets the needs of New Brunswickers today while building for a brighter tomorrow.

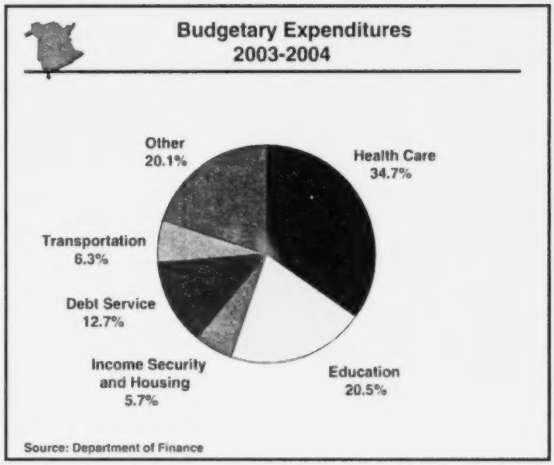

Economic Outlook

The world economy reported a mixed performance in 2002 as it began its recovery from the problems of 2001. The United States economy has been slow to recover. Canada, on the other hand, reported the strongest growth among the major industrialized nations, and is expected to do so again in 2003. Despite the weaker economic demand in the United States, the New Brunswick economy posted some important gains in 2002:

- Department of Finance now estimates real growth in Gross Domestic Product (GDP) of 1.8 per cent for 2002
- New Brunswick was tied in reporting the strongest employment creation rate among provinces in the first 11 months of the year, generating 11,000 net new jobs
- the unemployment rate has declined from 11.4 per cent last December to 10.3 per cent in November 2002
- November 2002 data showed New Brunswick had the highest employment level ever at 349,200 people

- tourism revenues are forecast to reach an all-time high in 2002, up 9.4 per cent from last year, the largest single-year increase on record
- New Brunswick farmers have enjoyed the largest increase in farm cash receipts among provinces so far this year.

Private sector estimates for real GDP growth range from 2.6 per cent to 3.9 per cent. The Department of Finance is estimating real GDP growth at 2.8 per cent for 2003, with growth in the same range for 2004.

Fiscal Update 2002-2003

A budgetary surplus of $3.0 million is anticipated for 2002-2003. The reduction in the anticipated surplus from $21.3 million is related to developments outside of the government's direct control and not due to government spending, which is lower than budget:

- revenues are down $46.1 million from budget; this is mainly due to a shortfall of $99.5 million in net income, attributable to difficult years being experienced by NB Power and Workplace Health, Safety and Compensation Commission (WHSCC)
- an additional $24.2 million is being drawn into revenues from the Fiscal Stabilization Fund, for a total of $104.2 million in 2002-2003; this was necessary to ensure the continued provision of essential public services.

Fiscal Outlook 2003-2004

Our financial margin to manoeuvre in 2003-2004 is limited due to a number of factors, including a marked increase in the pension expense. However, the government will continue to be fiscally responsible in managing government spending, ensuring its fourth consecutive balanced budget.

- the Province is projecting a budgetary surplus of $7.5 million for 2003-2004

- revenues are projected at $5.483 billion, an increase of 4.6 per cent from the revised level for 2002-2003
- the remaining $108.5 million from the Fiscal Stabilization Fund has been drawn into revenues in 2003-2004
- expenditures are estimated at $5.476 billion, up 4.5 per cent from 2002-2003.

Capital Spending

The 2003-2004 Budget provides for gross capital spending of $281.1 million. This represents an increase of $25.5 million, or 10 per cent, over 2002-2003 revised spending.

The budget for the Department of Transportation is over 17 per cent higher than in 2002-2003. It includes $196.0 million for roads and highways in 2003-2004, including funds to twin the Trans-Canada Highway.

The full amounts of current, existing federal-provincial agreements on roads and highways will be invested over the next five years.

Gross capital expenditures will more than double in the Department of Health and Wellness, growing by $12.4 million to $24.0 million. Projects include new Community Health Centres, medical equipment and capital improvements in health institutions.

This budget invests $34.0 million in education infrastructure. Included are $25.0 million for the fourth year of the $100.0 million Healthy Schools program as well as funding to complete the expansion of high-speed Internet broadband for schools and community colleges.

Improvements totalling $2.0 million will be made in the Community College network. The budget also provides $10.6 million for "green" infrastructure under the fourth year of the six-year Canada-New Brunswick Infrastructure Program.

Health and Senior Care

Health and senior care is a top priority for the government. The 2003-2004 Budget provides for record levels of health and senior care funding of $1.88 billion. This represents an increase of $78.4 million, or 4.4 per cent, over the revised 2002-2003 level:

- $843.1 million for Hospital Services
- $388.8 million for nursing home services and long-term care
- $327.3 million for Medicare
- $114.5 million for the Prescription Drug Program
- $2.0 million in assistance to nursing homes for WHSCC premium payments this year under a three-year commitment.

Increases include:

- $2.0 million to improve resident care in nursing homes
- fourth consecutive increase of $250 per year in certified disability supplement, which means recipients will receive $1,000 more in 2003 than in 1999
- 25 cent per hour wage increase for in-home support workers; it is the second phase of a three-year commitment to increase provincial support by $1 per hour.

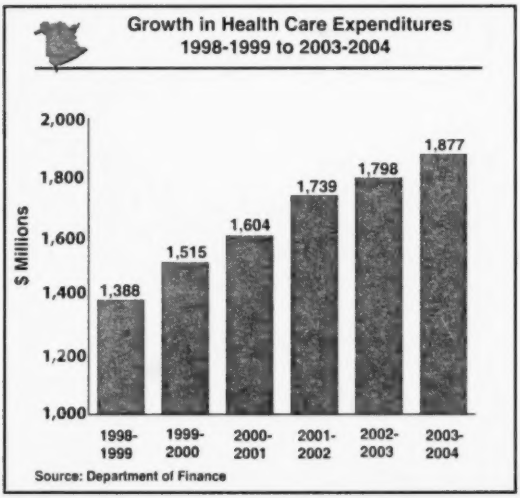

Education and Children

Investing in people is a cornerstone of our 10-year ***Prosperity Plan***. Total spending on education will reach a record level of $1.12 billion in 2003-2004, an increase of $25.9 million from last year:

- $716.9 million for Kindergarten to Grade 12, which includes an initial investment of $2.5 million for a new early literacy initiative (under the Quality Learning Agenda)
- $6.1 million for university base funding (3.4 per cent increase over 2002-2003), part of a new 10 per cent, three-year funding commitment
- $2.3 million for early childhood development programs
- $2.1 million for student bursaries to enhance access to post-secondary education.

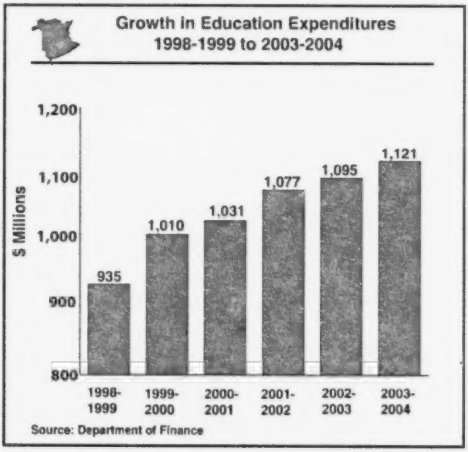

Other 2003-2004 spending priorities include:

- $5.0 million for the new $25 million, five-year Restigouche-Chaleur Economic Development Fund
- $5.0 million under the fourth year of the $25 million, five-year Acadian Peninsula Economic Development Fund

- $2.0 million to support municipalities for transition costs related to provisions under the *Official Languages Act*
- $1.0 million for up to 15 RCMP officers to help fight organized crime
- an additional $0.9 million for the NB cultural policy
- $0.2 million to establish the New Brunswick Advisory Council on Seniors.

Competitive Taxation for Jobs and Growth

Lower taxes help make our businesses more competitive, allowing them to create new jobs, improve productivity, and increase investment. That is why the government has lowered personal and corporate income taxes each and every year since 1999 and will continue to do so:

- as a result of measures taken by this government since taking office, New Brunswickers will benefit from provincial personal income tax savings of $130 million in 2003-2004
- cumulative provincial personal income tax savings total $360 million over the 2000-2001 to 2003-2004 period
- 15,000 more low-income New Brunswickers removed from the tax rolls with this budget
- in total, more than 40,000 New Brunswickers will not have to pay provincial personal income tax in 2003 compared to the 1999 tax structure
- New Brunswick's tax-free income level now second highest in the country.

A series of corporate income tax measures was announced in the 2002-2003 Budget and the government is following through on all of these measures:

- New Brunswick businesses will realize savings of $65 million in provincial corporate income taxes in 2003-2004 as a result of measures taken by this government since 1999
- businesses will benefit from cumulative savings of an estimated $122 million over the four-year period
- effective January 1, 2003, New Brunswick's general corporate income tax rate will be reduced from 14.5 per cent to 13 per cent (third lowest rate in Canada)
- small business corporate income tax rate will be reduced to 3 per cent (lowest rate in Canada)
- small business income threshold raised to $400,000.

New Competitive Tax Measures

The 2003-2004 Budget also provides two strategic income tax incentives that will help increase the competitiveness and prosperity of New Brunswick:

- New Brunswick's Research and Development (R&D) Tax Credit will be enhanced from 10 per cent to 15 per cent of eligible expenditures, incurred on or after January 1, 2003; the credit will be made fully refundable; this measure will increase R&D activity in the province considerably
- a new Small Business Investor Tax Credit will be introduced to provide a 30 per cent non-refundable personal income tax credit of up to $15,000 per year on eligible investments by New Brunswickers; this measure will help businesses obtain equity capital.

Fair and Transparent Taxation

Expenditures for road and highway construction in New Brunswick will be increased considerably in the coming year to meet the growing infrastructure needs and ensure the Province is able to access available federal funding. The New Brunswick Road Improvement Fund, which was established last year, shows clearly that the Province spends considerably more on its roads and highways than it actually collects in gasoline and motive fuel tax revenues.

The 2003-2004 Budget will bring gasoline and motive fuel tax revenues more in line with expenditures on roads and highways:

- effective at midnight on December 10, 2002, the motive fuel tax will be increased by 1.5 cents; the rate will go from 15.4 cents per litre to 16.9 cents per litre; the gasoline tax will also be increased by 1.5 cents; the rate will go from 13 cents per litre to 14.5 cents per litre
- even with this increase, New Brunswick's gasoline tax will still compare favourably with other provinces
- this will generate an additional $23.3 million in revenue that will go into the New Brunswick Road Improvement Fund and help to offset increased spending on road construction of $28.9 million
- total road and highway improvement expenditures in 2003-2004 will still considerably exceed total gasoline and motive fuel revenue collected.

The 2003-2004 Budget contains an increase in tobacco taxes to discourage smoking, especially among youth, and to help offset the costs that smoking imposes on the health care system:

- effective at midnight on December 10, 2002, the tobacco tax will be increased by 50 cents per package of cigarettes with equivalent increases for tobacco sticks and fine cut tobacco; this will generate an additional $10.2 million in the next fiscal year.

BUDGET PLAN
2003-2004
Millions
$

BUDGETARY ACCOUNTS	Budget Plan
Ordinary Account:	
Revenues	4,999.3
Expenditures	5,128.3
Surplus (Deficit)	(129.0)
Capital Account:	
Recoveries	55.7
Expenditures	281.1
Net Capital Expenditures	225.4
Special Purpose Account:	
Revenues	34.9
Expenditures	33.7
Surplus (Deficit)	1.2
Special Operating Agencies:	
Revenues	184.9
Expenditures	177.7
Surplus (Deficit)	7.2
Sinking Fund Earnings	245.0
Decrease (Increase) in Net Debt	(101.0)
Transfer (to) from Fiscal Stabilization Fund	108.5
Surplus (Deficit)	**7.5**

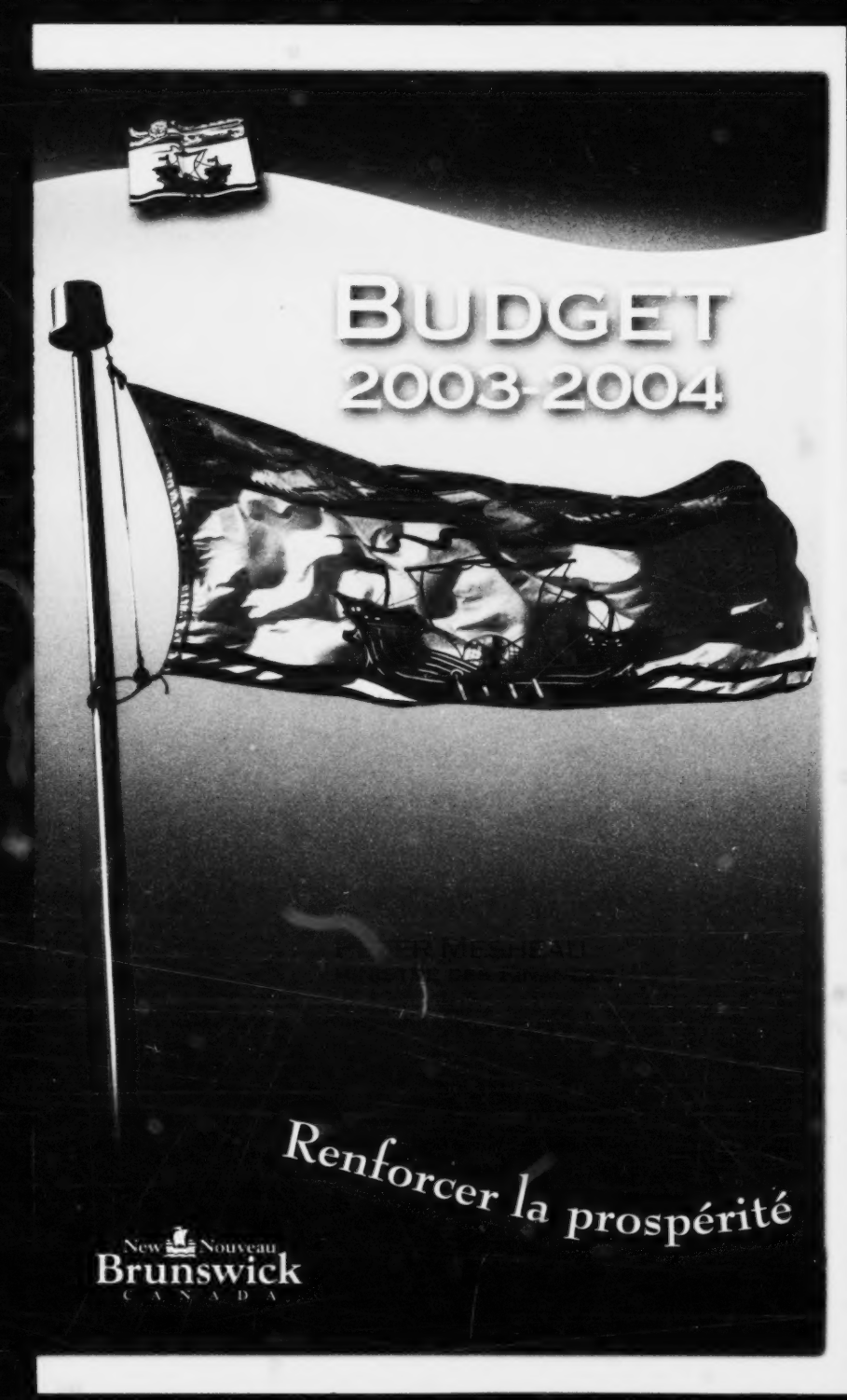
BUDGET
2003-2004
Renforcer la prospérité
New Nouveau
Brunswick
CANADA

LEGISLATIVE LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE
LÉGISLATIVE
DEC 11 2002
FREDERICTON, N.B.

BUDGET
2003-2004

PETER MESHEAU
MINISTRE DES FINANCES

Renforcer la prospérité

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Faits saillants du budget 2003-2004

Publié par :
Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Décembre 2002

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick (CNB 1632)

Traduction :
Traduction des débats, Assemblée législative

Photocomposition :
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-811-4

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Think Recycling! Pensez à recycler!

Budget 2003-2004

Renforcer la prospérité

Le budget de 2003-2004 aidera à renforcer la prospérité du Nouveau-Brunswick en investissant dans les priorités d'intérêt public qui comptent le plus pour les gens du Nouveau-Brunswick — les soins de santé, l'éducation, l'emploi et l'infrastructure — tout en maintenant une discipline et une gestion financières rigoureuses afin d'assurer l'allégement de la fiscalité et l'équilibre budgétaire.

Grâce à notre plan et à une telle approche, les gens du Nouveau-Brunswick jouiront des avantages suivants :

- un financement record de 1, 88 milliard de dollars pour les soins de santé et les soins aux personnes âgées, grâce à de nouveaux investissements de 78,4 millions ;
- un financement record de 1,12 milliard de dollars pour l'éducation, grâce à de nouveaux investissements de 25,9 millions ;
- des dépenses en capital de 281,1 millions, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année dernière ;
- des dépenses en capital de 196 millions de dollars pour les routes, soit une augmentation de plus de 17 % par rapport à l'année dernière ;
- une somme supplémentaire de 54 millions en allégements au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers et des entreprises, par rapport à 2002-2003 ;
- un excédent budgétaire de 7,5 millions de dollars pour 2003-2004 ;
- un excédent cumulatif de 57,4 millions de dollars pour la période de budget équilibré de quatre années.

Le présent budget maintient notre approche équilibrée caractérisée par une gestion financière rigoureuse et des investissements dans les programmes sociaux. C'est une approche équilibrée qui répond aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick aujourd'hui tout en bâtissant pour un avenir meilleur.

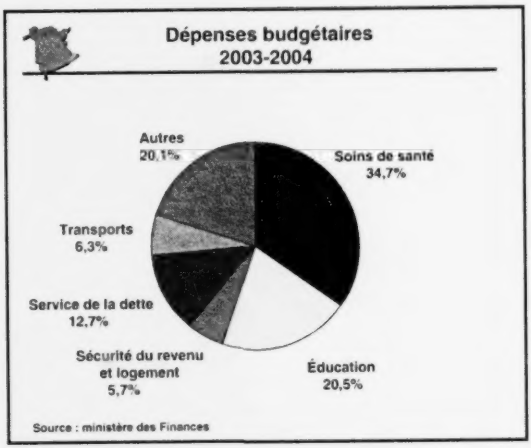

Perspectives économiques

L'économie mondiale a donné un rendement mitigé en 2002 tandis qu'elle amorçait son redressement après les problèmes survenus en 2001. L'économie des États-Unis connaît un redressement lent. Le Canada, par contre, a affiché la croissance la plus forte parmi les pays industrialisés importants, et il devrait encore faire de même en 2003. Malgré la demande économique affaiblie aux États-Unis, l'économie du Nouveau-Brunswick a affiché en 2002 des gains importants :

- Le ministère des Finances estime maintenant à 1,8 % la croissance réelle du produit intérieur brut, ou PIB, en 2002.
- Le Nouveau-Brunswick et une autre province ont signalé le plus fort taux de création d'emplois parmi les provinces pendant les 11 premiers mois de l'année, créant un total net de 11 000 nouveaux emplois.
- Le taux de chômage est passé de 11,4 % en décembre dernier à 10,3 % en novembre 2002.
- Les données pour novembre 2002 indiquent un nombre record de 349 200 personnes employées au Nouveau-Brunswick.
- Selon les prévisions, les recettes du secteur touristique atteindront un niveau record en 2002, augmentant de 9,4 % par rapport à l'année dernière, soit l'augmentation la plus importante jamais enregistrée en une seule année.

- Les agriculteurs et agricultrices du Nouveau-Brunswick bénéficient de la plus forte hausse des recettes agricoles en espèces de toutes les provinces depuis le début de l'année.

Les prévisions du secteur privé quant à la croissance réelle du PIB se situent entre 2,6 % et 3,9 %. Le ministère des Finances estime à 2,8 % la croissance réelle du PIB en 2003 et prévoit une croissance du même ordre en 2004.

Mise à jour financière pour 2002-2003

Un excédent budgétaire de 3,0 millions de dollars est prévu pour 2002-2003. La réduction de l'excédent prévu, qui devait être de 21,3 millions de dollars, est liée à des changements sur lesquels le gouvernement n'avait aucun pouvoir direct et n'est pas due à des dépenses accrues de sa part, dépenses qui sont moindres qu'initialement prévues au budget :

- Les recettes ont diminué de 46,1 millions de dollars par rapport à la somme budgétée, en raison principalement d'un manque à gagner de 99,5 millions au titre des recettes nettes, qui est attribuable aux années difficiles que connaissent Énergie NB et la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail, ou CSSIAT.
- Une somme supplémentaire de 24,2 millions de dollars, prélevée sur le Fonds de stabilisation financière, est transférée aux recettes, ce qui fait un total de 104,2 millions en 2002-2003 ; le transfert est nécessaire afin d'assurer la prestation continue des services publics essentiels.

Perspectives financières pour 2003-2004

Pour 2003-2004, notre marge de manoeuvre financière est limitée par un certain nombre de facteurs, y compris la nécessité d'assumer une charge de retraite grandement accrue. Toutefois, le gouvernement continuera de gérer les dépenses gouvernementales avec le sens des responsabilités financières, gage de son quatrième budget équilibré de suite.

- La province prévoit un excédent budgétaire de 7,5 millions de dollars pour l'année financière 2003-2004.

- Les recettes se chiffreront à 5,483 milliards de dollars, soit une hausse de 4,6 % par rapport aux données révisées de 2002-2003.
- Les 108,5 millions de dollars qui restaient dans le Fonds de stabilisation financière ont été transférés aux recettes pour 2003-2004.
- Les dépenses sont estimées à 5,476 milliards de dollars, soit une augmentation de 4,5 % par rapport à 2002-2003.

Dépenses en capital

Le budget de 2003-2004 prévoit des dépenses en capital brutes de 281,1 millions de dollars. La somme représente une augmentation de 25,5 millions, ou 10 %, par rapport aux dépenses révisées pour 2002-2003.

Le budget du ministère des Transports a augmenté de plus de 17 % par rapport à 2002-2003. De la somme, 196,0 millions de dollars visent les routes en 2003-2004, y compris des fonds pour élargir la Transcanadienne à quatre voies.

Les montants globaux au titre des ententes fédérales-provinciales actuelles sur les routes seront investis au cours des cinq prochaines années.

Les dépenses en capital brutes du ministère de la Santé et du Mieux-être feront plus que doubler, augmentant de 12,4 millions pour atteindre 24,0 millions. Les projets comprennent de nouveaux centres de santé communautaires, de l'équipement médical amélioré et l'amélioration des biens immobiliers dans des établissements de santé.

Le présent budget investit 34,0 millions de dollars dans l'infrastructure de l'éducation. La somme comprend 25,0 millions pour la quatrième année du programme Écoles saines, d'une valeur de 100,0 millions, ainsi qu'un financement pour achever l'élargissement de l'accès à une bande passante à grande vitesse pour Internet dans les écoles et les collèges communautaires.

Des améliorations d'une valeur globale de 2,0 millions de dollars seront apportées au réseau du Collège communautaire. Le budget prévoit aussi 10,6 millions de dollars pour l'infrastructure « verte » au titre de la quatrième année de l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick relative au programme d'infrastructures, d'une durée de six ans.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

Les soins de santé et les soins aux personnes âgées sont une priorité essentielle du gouvernement. Le budget de 2003-2004 prévoit un financement record pour les soins de santé et les soins aux personnes âgées, soit 1,88 milliard de dollars. La somme représente une augmentation de 78,4 millions, ou 4,4 %, par rapport aux données révisées de 2002-2003 :

- 843,1 millions sous Services hospitaliers ;
- 388,8 millions pour les services des foyers de soins et les soins de longue durée ;
- 327,3 millions pour l'élément Assurance-maladie ;
- 114,5 millions sous Régime de dispensation gratuite des médicaments sur ordonnance ;
- 2,0 millions pour aider cette année les foyers de soins au titre du paiement des cotisations de la CSSIAT, selon un engagement triennal.

Les augmentations comprennent :

- 2,0 millions de dollars pour améliorer les services aux pensionnaires des foyers de soins ;
- une quatrième augmentation de suite de 250 $ par année au titre du supplément pour personnes handicapées certifiées invalides, grâce à laquelle les bénéficiaires recevront 1 000 $ de plus en 2003 qu'en 1999 ;
- une augmentation de 25 ¢ l'heure de la rémunération du personnel de soutien à domicile ; il s'agit de la deuxième étape d'un engagement triennal visant à augmenter l'aide provinciale de 1 $ l'heure.

Éducation et enfants

Investir dans la population est un des quatre piliers de notre ***plan de prospérité*** de 10 ans. Les dépenses globales en matière d'éducation atteindront en 2003-2004 le chiffre record de 1,12 milliard de dollars, soit une augmentation de 25,9 millions par rapport à l'année dernière :

- 716,9 millions de dollars pour la maternelle à la 12^{e} année, y compris un investissement initial de 2,5 millions pour une nouvelle initiative d'alphabétisation de la petite enfance (dans le cadre du Plan d'apprentissage de qualité) ;
- 6,1 millions pour le financement de base des universités (une augmentation de 3,4 % par rapport à 2002-2003) au titre d'un nouvel engagement triennal de 10 % en matière de financement ;
- 2,3 millions pour les programmes de développement de la petite enfance ;
- 2,1 millions pour les bourses d'études afin d'améliorer l'accès aux études postsecondaires.

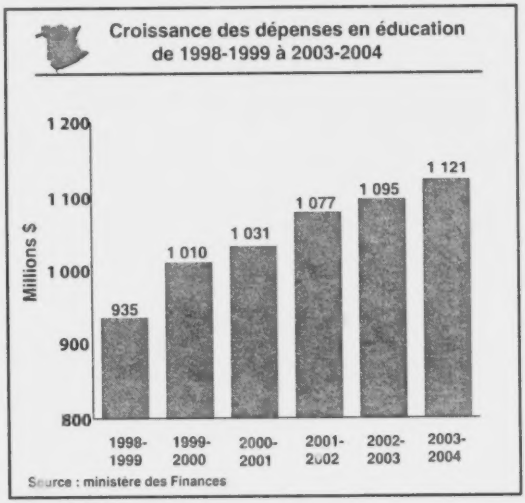

D'autres priorités en matière de dépenses pour 2003-2004 comprennent :

- 5,0 millions de dollars pour le nouveau Fonds de développement économique Restigouche-Chaleur, d'une valeur de 25 millions de dollars et d'une durée de cinq ans ;

- 5,0 millions pour la quatrième année du fonds pour le développement économique de la Péninsule acadienne, d'une valeur de 25 millions et d'une durée de cinq ans ;
- 2,0 millions pour aider les municipalités à assumer les frais de transition liés aux dispositions de la *Loi sur les langues officielles* ;
- 1,0 million pour recruter un maximum de 15 agents additionnels de la GRC pour aider à lutter contre le crime organisé ;
- 0,9 million supplémentaire pour la politique culturelle du Nouveau-Brunswick ;
- 0,2 million pour créer le Conseil consultatif des personnes âgées du Nouveau-Brunswick.

Fiscalité compétitive favorisant les emplois et la croissance

Des impôts plus bas contribuent à rendre nos entreprises plus compétitives, ce qui leur permet de créer de nouveaux emplois, d'améliorer la productivité et d'accroître les investissements. Voilà pourquoi le gouvernement a réduit l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur le revenu des corporations chaque année depuis 1999 et continuera de le faire :

- Grâce aux mesures prises par le gouvernement actuel depuis son arrivée au pouvoir, les gens du Nouveau-Brunswick profiteront d'économies de 130 millions de dollars au titre de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers en 2003-2004.
- Au cours de la période de 2000-2001 à 2003-2004, les économies cumulatives au titre de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers s'élèvent à 360 millions de dollars.
- Le budget exonérera de l'impôt 15 000 personnes à faible revenu additionnelles du Nouveau-Brunswick.
- Au total, plus de 40 000 personnes du Nouveau-Brunswick n'auront à payer aucun impôt provincial sur le revenu des particuliers en 2003 comparativement à la structure fiscale de 1999.
- Le niveau de revenu exempt d'impôt du Nouveau-Brunswick vient maintenant au deuxième rang au pays.

Une série de mesures visant l'impôt sur le revenu des corporations a été annoncée dans le budget de 2002-2003, et le gouvernement donne suite à chacune de ces mesures :

- Les entreprises au Nouveau-Brunswick réaliseront en 2003-2004 des économies de 65 millions de dollars au titre de l'impôt provincial sur le revenu des corporations grâce aux mesures prises par le gouvernement actuel depuis 1999.
- Les entreprises profiteront d'économies cumulatives estimées à 122 millions au cours de la période de quatre ans.
- À compter du 1er janvier 2003, le taux général de l'impôt sur le revenu des corporations du Nouveau-Brunswick sera réduit, passant de 14,5 % à 13 % (taux au troisième rang parmi les plus bas du Canada).
- Le taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise sera ramené à 3 % (taux le plus bas de l'ensemble du Canada).
- Le plafond d'admissibilité au taux applicable à la petite entreprise a augmenté, pour passer à 400 000 $.

Nouvelles mesures fiscales compétitives

Le budget de 2003-2004 prévoit aussi deux nouveaux incitatifs stratégiques en matière d'impôt sur le revenu, qui contribueront à accroître la compétitivité et la prospérité du Nouveau-Brunswick :

- Le crédit d'impôt du Nouveau-Brunswick pour la recherche et le développement, ou R-D, sera rehaussé pour passer de 10 % à 15 % des dépenses admissibles engagées à compter du 1er janvier 2003 ; le crédit sera complètement remboursable ; la mesure accroîtra considérablement les activités en matière de R-D dans la province.
- Un nouveau crédit d'impôt pour les investissements dans les petites entreprises sera instauré afin de prévoir un crédit d'impôt sur le revenu des particuliers non remboursable de 30 %, jusqu'à concurrence de 15 000 $ par année, pour les investissements admissibles faits par des gens du Nouveau-Brunswick ; la mesure aidera les entreprises à obtenir des capitaux de risque.

Fiscalité équitable et transparente

Les dépenses pour la construction de routes au Nouveau-Brunswick augmenteront considérablement au cours de la prochaine année afin de répondre aux besoins croissants en matière d'infrastructure et pour que la province puisse encaisser les fonds fédéraux accessibles. Le Fonds spécial pour l'amélioration des routes du Nouveau-Brunswick, créé l'année dernière, témoigne clairement que la province dépense considérablement plus pour ses routes qu'elle ne perçoit en recettes de la taxe sur l'essence et le carburant.

Le budget de 2003-2004 fera concorder davantage les recettes de la taxe sur l'essence et le carburant avec les dépenses pour les routes :

- À compter de minuit le 10 décembre 2002, la taxe sur le carburant augmentera de 1,5 ¢ ; le taux passera de 15,4 ¢ à 16,9 ¢ le litre ; la taxe sur l'essence augmentera également de 1,5 ¢ ; le taux passera de 13 ¢ à 14,5 ¢ le litre.
- Même avec l'augmentation, la taxe sur l'essence du Nouveau-Brunswick se comparera encore avantageusement avec celle des autres provinces.
- La mesure rapportera des recettes additionnelles de 23,3 millions de dollars qui seront versées directement au Fonds spécial pour l'amélioration des routes du Nouveau-Brunswick et compenseront les augmentations de 28,9 millions au titre des dépenses pour la construction de routes.
- Les dépenses globales pour l'amélioration des routes en 2003-2004 dépasseront encore grandement les recettes globales perçues pour l'essence et le carburant.

Le budget de 2003-2004 contient une augmentation des taxes sur le tabac afin de décourager l'usage du tabac, surtout chez les jeunes, et de contribuer à compenser les coûts que cet usage entraîne pour le système de soins de santé :

- À compter de minuit le 10 décembre 2002, la taxe sur le tabac augmentera de 50 ¢ par paquet de cigarettes, avec des augmentations équivalentes pour les cylindres de tabac et le tabac à coupe fine ; la mesure rapportera une somme additionnelle de 10,2 millions de dollars au cours de la prochaine année financière.

PLAN BUDGÉTAIRE
2003-2004
Millions
$

COMPTES BUDGÉTAIRES	Plan budgétaire
Compte ordinaire :	
Recettes	4 999,3
Dépenses	5 128,3
Excédent (Déficit)	(129,0)
Compte de capital :	
Recouvrements	55,7
Dépenses	281,1
Dépenses nettes de capital	225,4
Compte à but spécial :	
Recettes	34,9
Dépenses	33,7
Excédent (Déficit)	1,2
Organismes de service spécial :	
Recettes	184,9
Dépenses	177,7
Excédent (Déficit)	7,2
Gains du fonds d'amortissement	245,0
Diminution (augmentation) de la dette nette	(101,0)
Transfert (au) du Fonds de stabilisation financière	108,5
Excédent (Déficit)	**7,5**

BUDGET 2003-2004

PETER MESHEAU
MINISTER OF FINANCE

Strengthening Prosperity

New Nouveau Brunswick
CANADA

103-02470/

BUDGET 2003-2004

PETER MESHEAU
MINISTER OF FINANCE

Strengthening Prosperity

New Nouveau Brunswick
CANADA

Budget 2003-2004

Published by:
Department of Finance
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

Internet: www.gnb.ca/0024/index-e.asp

December 2002

Cover:
Communications New Brunswick (CNB 1632)

Translation:
Debates Translation, Legislative Assembly

Typesetting:
Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-810-6

ISSN 0833-5680

Printed in New Brunswick

Think Recycling! Pensez à recycler!

Table of Contents

Introduction 5

New Brunswick's Economic Outlook 7

New Brunswick's Fiscal Outlook 9

Meeting Today's Needs, Investing For Tomorrow's 15

Competitive Taxation For Jobs And Growth 22

Conclusion 29

Appendix: Summary Budget Information 31

Introduction

Mr. Speaker, I am honoured to rise in the House today and present this government's fourth consecutive balanced budget. A fourth consecutive balanced budget that once again fulfills our commitment to New Brunswickers to invest more in health care and education, lower income taxes for people and businesses, and strengthen prosperity for New Brunswickers.

That was our commitment in 1999. That remains our commitment today.

Today's budget will help strengthen New Brunswick's prosperity by investing in the most important public priorities of New Brunswickers—health care, education, jobs and infrastructure—while continuing to exercise strong fiscal discipline and management to ensure lower taxes and a balanced budget.

This budget continues our balanced approach of strong fiscal management and social program investment. It is a balanced approach that meets the needs of New Brunswickers today while building for tomorrow.

It sets out record funding for health and senior care of $1.88 billion. It sets out a record $1.12 billion in funding for education. It sets out capital spending of $281.1 million. And, it sets out an additional $54 million in income tax relief for people and businesses.

This budget projects a cumulative surplus of $57.4 million for the four-year balanced budget period from 2000-2001 through 2003-2004. This budget estimates a revised budgetary surplus of $3.0 million for 2002-2003. And, this budget forecasts a budgetary surplus of $7.5 million for 2003-2004.

These are the choices we have made on behalf of New Brunswickers, and these are the choices that are leading to strengthened prosperity for New Brunswickers.

Strengthened prosperity through jobs: over 23,000 new jobs since 1999. Strengthened prosperity through higher personal income: an 11 percent increase since 1999. Strengthened prosperity through new investment: over $14 billion in new public and private investment since 1999.

Mr. Speaker, New Brunswickers know that prosperity is neither automatic nor guaranteed. It will not happen because we wish it; it will only happen because we choose it. We must choose it by making smart investments under a clear long-term plan. That is exactly what this budget does.

We cannot choose prosperity by spending recklessly today in the hope of a better tomorrow. We cannot and will not relax the fiscal discipline that we have been exercising. Living within our means is both a matter of pride for New Brunswickers and essential to ensure future growth. That is exactly what this budget does.

Mr. Speaker, this budget delivers on our commitment to strengthen prosperity for all New Brunswickers.

New Brunswick's Economic Outlook

Mr. Speaker, the world economy reported a mixed performance in 2002 as it began its recovery from the problems of 2001. The largest economy in the world, the United States, has been slow to recover. Canada, on the other hand, reported the strongest growth among the major industrialized nations, and is expected to do so again in 2003.

In this environment, the New Brunswick economy performed better than we anticipated last March. However, the weakness in the United States economy, the destination of 89 percent of our merchandise exports, has limited our expansion. The Department of Finance now estimates real growth in Gross Domestic Product (GDP) of 1.8 percent for 2002, higher than the 1.2 percent we estimated in the 2002-2003 Budget. This is up from 1.0 percent in 2001.

Mr. Speaker, despite the weaker economic demand in the United States, our economy posted some important gains in 2002:

- New Brunswick was tied in reporting the strongest employment creation rate among provinces in the first eleven months of the year, generating 11,000 net new jobs.
- The unemployment rate has declined from 11.4 percent last December to 10.3 percent in November 2002.
- A record 349,200 people were employed in the province last month.
- There were 389,300 New Brunswickers in the labour force in November, the highest level ever.
- Private and public capital investment is estimated to increase 5.4 percent over 2001.
- Tourism revenues are forecast to reach an all-time high in 2002, up 9.4 percent from last year, the largest single-year increase on record.
- Tourist visitations are estimated to reach a record level of 1.5 million, an increase of 6 percent over the previous year.
- New Brunswick farmers have enjoyed the largest increase in farm cash receipts among provinces so far this year.
- Retail sales are increasing at a rate well beyond 2001 and consumers have been purchasing new autos and building new houses at a strong pace.
- And, manufacturing shipments and foreign exports of goods have shown marked improvement in the latter half of the year.

For 2003, most forecasters are expecting economic growth to strengthen in North America. In New Brunswick, private sector estimates for real GDP growth range from 2.6 percent to 3.9 percent. The Department of Finance is estimating real GDP growth at 2.8 percent for 2003, with growth in the same range for 2004. This will lead to steady, incremental job growth over the next two years.

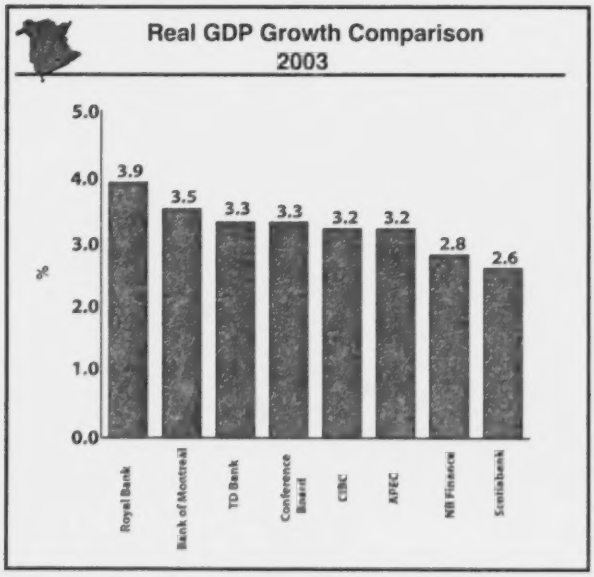

New Brunswick's Fiscal Outlook

Mr. Speaker, the improved performance of our economy in 2002 is positive news, as are economic growth projections for the coming year. It demonstrates that New Brunswick has weathered the economic downturn of 2001 and is positioned for stronger growth over the next few years.

Nevertheless, the province is facing an ongoing fiscal challenge that must continue to be addressed.

The ongoing effects of the global economic slowdown is among the factors contributing to slower revenue growth than in the past while, at the same time, spending pressures continue to grow, particularly for health care. Infrastructure demands are also increasing. And, the performance of financial markets is having a significant adverse effect on our pension expense.

Now is not the time, therefore, for reckless spending. It is the time for controlled spending and continued strong financial management. We must be prepared to continue to make the necessary choices to ensure a strong financial foundation in the future for the people of New Brunswick.

Mr. Speaker, a few years ago, this government recognized that there would be fiscal challenges on the horizon, and that we should prepare ourselves for such circumstances. As a result, we established a Fiscal Stabilization Fund to help fund shortfalls in revenues needed to ensure the continued provision of essential public services for the people of New Brunswick.

Stabilization funds are used in other provinces such as Manitoba and Saskatchewan and are a well-established tool for prudent financial planning and management.

The principle behind such a fund is simple, Mr. Speaker—put something away for a rainy day. In times of prosperity, do not spend everything at once because those dollars might be needed later in case of an economic downturn or extraordinary events. At such times, a stabilization fund can help sustain the provision of important services to people, such as health care, education and social assistance.

In New Brunswick, a significant portion of our revenues come from federal transfers such as Equalization, which can fluctuate from year to year. Furthermore, other destabilizing events outside of our direct control such as developments on financial markets can have a significant impact on our fiscal situation. If we had spent every dollar as soon as we had received it, as was suggested by some people, then today we might be talking about cutbacks to health care and education, not new investments.

2002-2003 Fiscal Update

Mr. Speaker, I would now like to provide an update of the current fiscal year.

The 2002-2003 Budget projected a budgetary surplus of $21.3 million. As noted earlier, we have had fiscal challenges over the course of the year. This has reduced the expected surplus. Nevertheless, I am pleased to announce that we are anticipating a budgetary surplus of $3.0 million for 2002-2003, our third consecutive surplus since taking office. The reduction in the surplus, as you will see, is related to developments outside of our direct control and not due to increased government spending. In fact, spending will be lower than originally budgeted.

Overall, revenues are down $46.1 million from budget. The primary factor is a shortfall of $99.5 million in net income, attributable to difficult years being experienced by NB Power and Workplace Health, Safety and Compensation Commission (WHSCC). WHSCC in particular has seen its investment income adversely affected by the performance of financial markets. The net income of these entities appears on the province's books, although they are outside the direct control of government.

Mr. Speaker, this considerable reduction in net income has had a negative effect on the overall fiscal situation in 2002-2003. As a result, an additional $24.2 million is being drawn into revenues from the Fiscal Stabilization Fund, for a total of $104.2 million in 2002-2003. This will help ensure the continued provision of essential public services.

Total spending is $27.8 million lower than budget, including $15.8 million in net savings within departments, while the cost of servicing the public debt has fallen by $12.0 million due to a stronger Canadian dollar than anticipated at budget.

It is important to reiterate, Mr. Speaker, that the major factors affecting the surplus in fiscal 2002-2003 are outside of our direct control. In addition to the problems faced by NB Power and WHSCC, there is considerable uncertainty in regards to pension expenses. Due to lower than anticipated investment returns, the interest cost included in pension expense is increasing. However, this does not affect our ability to meet our legal and financial pension obligations. As a result, individual pensions are not affected. We will continue to closely monitor this situation over the coming months.

2003-2004 Fiscal Outlook

During last year's budget speech, I indicated that the government would be facing considerable fiscal challenges in 2003-2004. Without corrective measures, expenditure pressures were anticipated to exceed revenue growth.

Despite the challenges, this government stands by its commitments. We will continue to invest in the most important priorities of New Brunswickers, including health and senior care, and education. We will continue to invest in those initiatives necessary to create a more prosperous New Brunswick, including transportation infrastructure, economic development and innovation. We will follow through on announced personal and business income tax reductions, particularly for low-income New Brunswickers, working families and small businesses. Plus, we will continue to be fiscally responsible in managing government spending, ensuring our fourth consecutive balanced budget.

Mr. Speaker, we must take every reasonable step possible to ensure we live within our financial means as a province. This takes on added significance at a time when expenditure pressures exceed revenue growth. Our financial margin to maneuver in 2003-2004 is limited due to a number of factors, including a significant increased pension expenditure requirement of $76.1 million due to weakened financial markets.

In order to fund new needs, primarily in health care and education, as well as match available federal dollars for new highway construction, ongoing financial restraint within departments and select, targeted revenue increases have been required.

Mr. Speaker, as a result of these measures, today's budget projects a budgetary surplus of $7.5 million for the 2003-2004 fiscal year.

Revenues are projected at $5.483 billion, an increase of 4.6 percent from the revised level for 2002-2003. Contributing factors include the strengthening of New Brunswick's economy in 2003, a significant improvement in the net income of NB Power and WHSCC from 2002-2003 levels, and select tax measures to address the structural imbalance between revenue and expenditure growth.

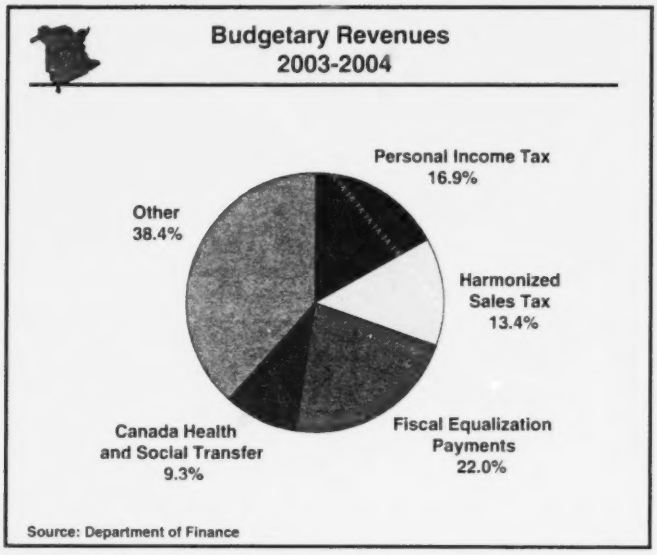

Furthermore, Mr. Speaker, the remaining $108.5 million from the Fiscal Stabilization Fund has been drawn into revenues in 2003-2004, clearly demonstrating the foresight in creating this fund in the first place. At the same time, it leaves no financial reserve for the future, reinforcing the need to be prudent in our future spending decisions.

Expenditures are estimated at $5.476 billion, up 4.5 percent from 2002-2003.

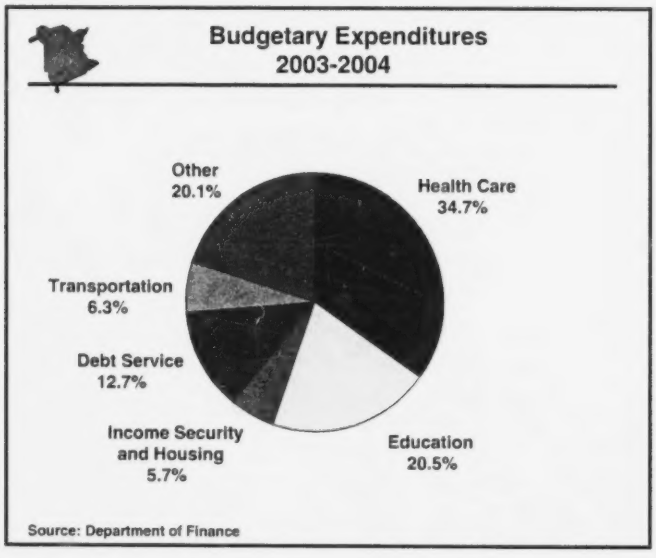

Since taking office, Mr. Speaker, this government has focused on investing more in health and senior care, education and infrastructure, while lowering income taxes. These are the most important public priorities of New Brunswickers, and they are the ones we remain focused on.

With today's budget, cumulative new funding for health and senior care and education since 1999 totals nearly $2.3 billion. Of this, health and senior care represents $1.6 billion. As a result of investments by this government, we will be spending $489 million more on health and senior care in 2003-2004 than was spent in 1998-1999, a 35 percent increase.

Cumulative new funding for education is approaching $0.7 billion since 1999. Over the same period, other government expenditures have decreased by $0.3 billion. This clearly demonstrates the priority this government places on health and senior care, and education.

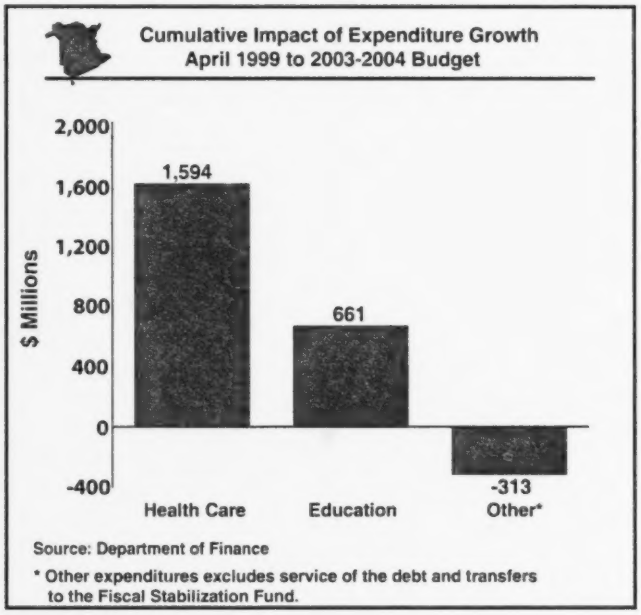

Balanced Budget and Credit Rating

Mr. Speaker, the *Balanced Budget Act* requires that the province's revenues exceed expenditures over a four-year period. With today's budget, the government is projecting that revenues will exceed expenditures by a cumulative total of $57.4 million over the 2000-2001 to 2003-2004 period for balanced budget purposes.

New Brunswick continues to enjoy the best credit rating east of Ontario. Clearly, our commitment to fiscal responsibility, as well as our strategic investments and tax measures, have been looked upon favourably. A strong credit rating reinforces that New Brunswick is a sound investment and a good place to do business. We will continue to take the steps necessary to protect this rating and ensure we are not only meeting today's needs but planning for tomorrow's needs as well.

Credit Ratings in Effect December 2002

	Standard & Poor's	Moody's	DBRS
Alberta	AAA	Aaa	AAA
Ontario	AA	Aa2	AA
British Columbia	AA-	Aa2	AA (low)
Manitoba	AA-	Aa3	A
New Brunswick	**AA-**	**A1**	**A**
Québec	A+	A1	A
Saskatchewan	A+	Aa3	A
Prince Edward Island	A	A2	A (low)
Nova Scotia	A-	A3	BBB (high)
Newfoundland and Labrador	A-	A3	BBB

Meeting Today's Needs, Investing For Tomorrow's

Mr. Speaker, this budget provides for key investments in infrastructure, health and senior care, education and jobs along with other initiatives aimed at strengthening New Brunswick's prosperity. It puts into place some of the 40 actions and initiatives identified in the Speech from the Throne, and represents another significant step in moving forward on the ten-year *Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan*. It aims to meet the needs of New Brunswickers today while investing for their needs tomorrow.

Capital Spending

Mr. Speaker, today's budget provides for gross capital spending of $281.1 million in 2003-2004, an increase of $25.5 million, or 10 percent, over 2002-2003 revised spending. The budget for the Department of Transportation is up over 17 percent from 2002-2003, while capital spending for health is more than double last year's level. Together, these capital investments will help create and maintain 4,200 jobs for New Brunswickers.

I would like to provide details on some of the key initiatives contained in the capital estimates for the upcoming fiscal year.

A total of $196.0 million in capital spending is budgeted for the Department of Transportation this year for roads and highways, which represents an increase of $28.7 million from 2002-2003 revised levels. Of this, $106 million is provided this year under existing federal-provincial agreements to improve our roads and highways, including twinning the Trans-Canada Highway (TCH) in New Brunswick.

Last year, we stated that we were ready to put up our share immediately to complete the twinning of the Trans-Canada Highway. Now, the federal government has responded. As a result of the new TCH agreement, along with other federal-provincial highway agreements we have negotiated, we are now in a position to bring about greater predictability and stability to road and highway construction in our province. With this budget, we are on our way to investing the full amounts of the current, existing federal-provincial agreements on roads and highways, including the TCH, within the agreed next five years.

Mr. Speaker, gross capital expenditures will more than double in the Department of Health and Wellness this coming year, growing by $12.4 million to a level of $24.0 million. This includes investments for new Community Health Centres, upgraded medical equipment and general capital improvements in a number of health institutions.

This budget invests $34.0 million in education infrastructure, which includes $25.0 million in funding towards the completion of the government's four-year, $100.0 million Healthy Schools program.

For the Community College network, $2.0 million is budgeted for capital improvements.

Funding in this budget will ensure the completion of the expansion of high-speed Internet broadband for New Brunswick schools and community colleges for the start of the 2003 school year.

Mr. Speaker, $10.6 million is being provided for "green" infrastructure through the continuation of the Canada-New Brunswick Infrastructure Program. This is the fourth year of a six-year federal/provincial/municipal agreement that will see $163 million invested into projects ensuring safe drinking water, wastewater, water management and solid waste management systems.

Funding is also provided for the completion of the new Miramichi Law Court Facility.

Health and Senior Care

Mr. Speaker, as we have seen, health and senior care is a top priority for this government. We are not only investing more than ever before, but we are investing as part of a clear plan to renew our health care system for New Brunswickers.

On October 29, Premier Lord set out the government's vision and overall plan for health care renewal in New Brunswick. He called it "A plan to create a truly patient-focused, community-based health care system. A plan to provide seamless, integrated care based on the patient's needs, not the system's needs. A plan to deliver the right health care services, in the right way, at the right time, by the right provider, at a cost taxpayers can afford."

This is the plan we will continue to follow in guiding our investments in health and senior care.

Mr. Speaker, after years of past neglect, this government's first priority upon assuming office was to stabilize our health care system with more funding and targeted investments aimed at recruiting more doctors and nurses, expanding our Prescription Drug Program, increasing the number of MRI machines and ensuring sufficient hospital funding.

With last year's budget, the government began to focus on the second stage of our overall health care renewal plan: to improve access to health care services for all New Brunswickers. In particular, this government will move further down the path of improving access to 24/7 primary health care services wherever New Brunswickers live.

Mr. Speaker, today's budget once again provides for record levels of health and senior care funding of $1.88 billion. This represents an increase of $78.4 million over the revised 2002-2003 level.

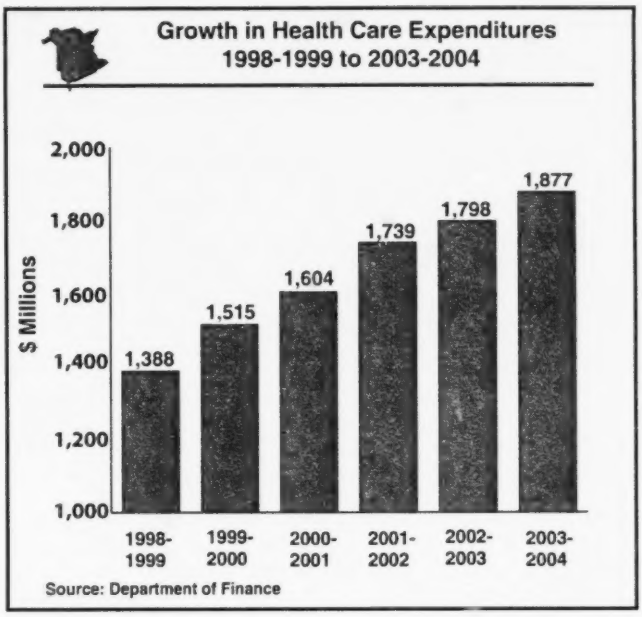

The 2003-2004 Budget includes:

- $843.1 million for Hospital Services, an increase of $24.1 million from the current fiscal year.
- $327.3 million in funding for Medicare, $17.4 million above the revised 2002-2003 levels.
- Funding of $114.5 million for the Prescription Drug Program, $12.0 million more than in 2002-2003.
- And, $388.8 million in funding for long-term care and nursing home services, an increase of $20.0 million from the current fiscal year.

This budget provides an additional $1.4 million for the government's fourth consecutive increase of $250 per year in the certified disability supplement. As a result of this initiative, announced in our first budget, over 4,500 certified disabled social assistance recipients will now receive $1,000 more in 2003 than they did when we first took office.

The provincial contribution towards wages paid to in-home support workers will increase by an additional 25 cents in 2003-2004, the second phase of our three-year commitment to increase provincial support by $1.00 per hour. An additional $0.8 million is provided for this initiative.

The government will also maintain its commitment to provide assistance to low-income seniors through its Low-Income Seniors' Benefit program. The estimated cost of this program is $3.2 million.

Mr. Speaker, we are continuing our efforts to improve health care for seniors and disabled individuals in nursing homes. During the year, the government will unveil plans for a multi-year approach to upgrade, renew and replace selected nursing home infrastructure in the province.

Assistance will be provided to nursing homes for WHSCC premium payments for a period of three years, at which time a review will be conducted. A total of $2.0 million has been committed in 2003-2004. This will ensure that the quality of care will be maintained.

Furthermore, we will be providing an additional $2.0 million for continued enhancements relating to resident care needs. Together, these measures will help protect residents, families, and nursing home employees and operators.

Mr. Speaker, our ability to provide even more health and senior care for New Brunswickers is limited by a lack of additional federal funding. Both the Kirby Senate report and the recently released Romanow Royal Commission report have called for significant new federal investments into health care. It is clear that Canada's health care system is underfunded by the federal government.

Province after province continues to squeeze its finances to meet growing health care needs. Province after province is changing the way it delivers health care in order to address federal funding shortfalls.

Medicare started out as a true 50:50 partnership. Now, for every dollar spent on health care in Canada today, 86 cents comes from the provinces and only 14 cents comes from the federal government.

The challenge for Ottawa is clear. If they want to be the defenders of the *Canada Health Act*, then they must fund the *Canada Health Act*.

In his response to the Romanow report, Premier Lord indicated his willingness to work with the federal government and other provincial and territorial governments to arrive at a new, long-term funding partnership that will help sustain our health care system into the future.

Provincial and territorial premiers will be meeting with the Prime Minister on the future of health care before the end of January. It is imperative that progress be made in putting our health care system on a more sustainable track.

Adequate, stable, predictable and growing funding is central to sustaining our health care system. We want our health care system to have security for the future. That is why we will set out a multi-year funding plan for New Brunswick health care once the federal government makes its new long-term funding commitments known in its next budget. These multi-year budgets will allow our Regional Health Authorities and other providers to better plan for the health care services they deliver to New Brunswickers

Education and Children

Mr. Speaker, investing in people is one of the four building blocks in our ten-year *Prosperity Plan*. Education is critical to our future competitive success as a province and to ensuring greater opportunities for our children right here at home.

To help meet these needs, total spending on education will reach a record level of $1.12 billion in 2003-2004, an increase of $25.9 million from last year.

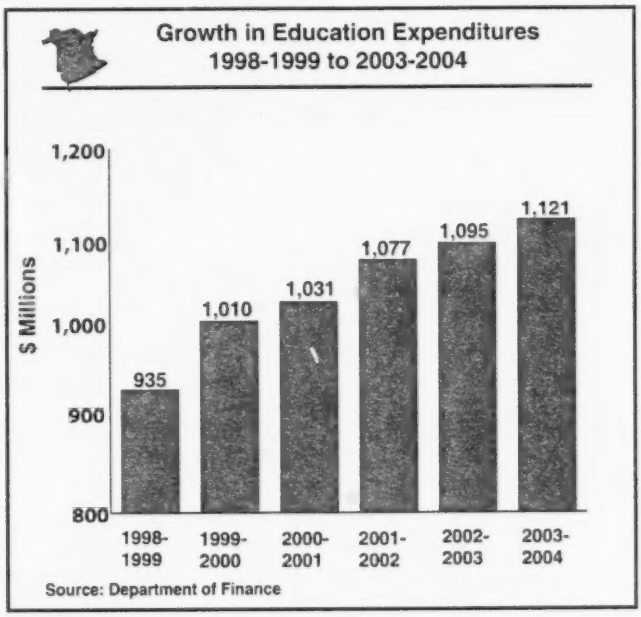

Today's budget provides for funding of $716.9 million for Kindergarten to Grade 12, an increase of $17.6 million from the previous year. Within this budget, an initial investment of $2.5 million is being set aside for a new early literacy initiative as part of the forthcoming Quality Learning Agenda.

Since we took office, direct education funding for each student in K-12 has increased from $4,829 in 1998-1999 to a projected $6,042 in 2003-2004, an increase of over 25 percent.

Mr. Speaker, during our first three years in government, we increased university base funding by over 6 percent. Today, this budget goes even further by setting a new three-year funding plan to increase university base funding by 10 percent. This budget provides for a 3.4 percent increase, which equates to a $6.1 million increase over last year. This marks our fourth consecutive increase in funding to universities in our province.

The government continues to move forward on its Early Childhood Development Agenda. An increase of $2.3 million is committed towards this initiative in 2003-2004, which includes continued supports for childcare, early language development, prenatal care and other programs.

An additional $2.1 million will be provided to enhance access to post-secondary education as part of our three-year plan. This fulfills our commitment for an overall increase of $6.2 million to the Department of Education's budget for the enhanced bursary program.

Overall, Mr. Speaker, education represents the second largest spending priority of this government.

Focusing on Key New Brunswick Priorities

Today's budget provides additional funding focused on key New Brunswick priorities.

To fulfill a commitment set out in the Speech from the Throne, I am pleased to announce that $200,000 has been budgeted towards the establishment of a New Brunswick Advisory Council on Seniors.

As part of our continuing commitment to meet special economic needs in northeast New Brunswick, the Regional Development Corporation will invest $5.0 million towards a new $25 million, five-year Restigouche-Chaleur Economic Development Fund and will also spend $5.0 million towards the fourth year of the $25 million, five-year Acadian Peninsula Economic Development Fund.

An additional $1.0 million will be provided to hire up to 15 additional RCMP officers, as part of the province's efforts to fight organized crime.

The province will be committing an additional $0.9 million to the Cultural Policy initiative in the second year of our three-year plan to increase funding by $2.8 million by 2004-2005.

Funding of $2.0 million will be provided to support municipalities for transition costs related to provisions under the *Official Languages Act*. A total of $0.5 million is committed for the establishment of an Office of the Commissioner of Official Languages.

Ministers will provide further details on these initiatives during Main Estimates.

Competitive Taxation For Jobs And Growth

Mr. Speaker, lower taxes help make our businesses more competitive, allowing them to create new jobs, improve productivity and increase investment. We are already seeing this here in New Brunswick with record job growth and high investment levels.

New Brunswick needs more competitive taxes in order to attract new investment and help create more jobs. This is another essential building block of our ten-year *Prosperity Plan.*

Total tax burden was the top issue cited by three-quarters of New Brunswick businesses that responded to a survey done by the Canadian Federation of Independent Business in August 2002. Mr. Speaker, that is exactly why this government will continue to focus on competitive taxation.

That is why we have lowered personal and corporate income taxes each and every year since we took office. And that is why we will continue to do so. This government believes in rewarding success, not simply subsidizing effort.

Mr. Speaker, as a result of measures taken by this government since taking office, New Brunswickers will benefit from provincial personal income tax savings of $130 million in 2003-2004. Cumulative provincial personal income tax savings total $360 million over the 2000-2001 to 2003-2004 period.

To provide some perspective, a one wage-earner family with income of $25,000 will now pay $519 less in New Brunswick personal income taxes in 2003 than in 1999, a reduction of over 47 percent from the 1999 level.

At the same time, New Brunswick businesses will realize savings of $65 million in corporate income taxes in 2003-2004, and will benefit from cumulative savings of an estimated $122 million over the four-year period.

Mr. Speaker, despite the fiscal challenges we are facing, this government has followed through on each and every one of the income tax relief measures it has announced. None will be rolled back. None will be postponed. Our commitment to provide continued income tax relief to New Brunswick taxpayers is firm.

This year's budget therefore confirms phased-in income tax reductions announced in last year's budget and announces other measures that will enable us to further reduce the income tax burden on people and businesses and create jobs in New Brunswick.

Mr. Speaker, effective for the 2003 taxation year, New Brunswick's Low-Income Tax Reduction will be enhanced so that all single taxfilers with income up to $12,500 will no longer pay provincial

personal income tax. As a result, New Brunswickers who earn income from a full-time job at the current minimum wage and families earning up to $20,000 will no longer pay any provincial income tax.

This is part of the government's effort to remove barriers to work, and will remove a further 15,000 taxfilers from paying provincial income tax for the 2003 taxation year and beyond. In total, more than 40,000 New Brunswickers will not have to pay any provincial personal income tax in 2003 compared to the 1999 tax structure.

With this measure, Mr. Speaker, New Brunswick's tax-free income level is now second only to Alberta, providing more income tax relief to those who need it most. The provincial tax-free income level has increased from $6,794 in 1999 to $12,500 in 2003, an increase of 84 percent. It is a record we hope to improve on even more in the years ahead.

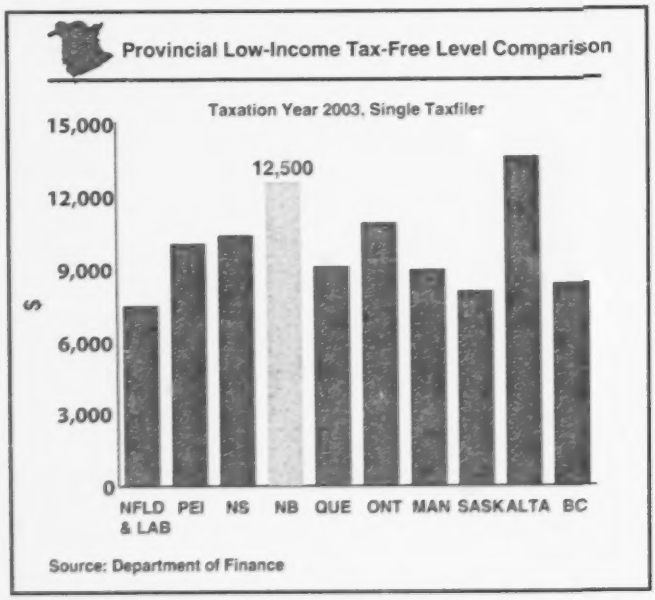

The decision to introduce indexation in the 2001-2002 Budget continues to benefit New Brunswickers. Effective January 1, 2003, indexation of personal tax credit amounts and tax brackets will result in additional savings to New Brunswick taxpayers and working families.

Mr. Speaker, this government is working hard to make New Brunswick more competitive. A series of corporate income tax reductions were announced in the 2002-2003 Budget to give us a stronger competitive advantage, create new jobs and help attract investment to New Brunswick. We are following through on each and every one of these measures.

Effective January 1, 2003, New Brunswick's general corporate income tax rate will be reduced once again, from 14.5 percent to 13 percent. When we took office, New Brunswick had the highest general corporate income tax rate in the country. Now, we will have the third lowest rate in Canada.

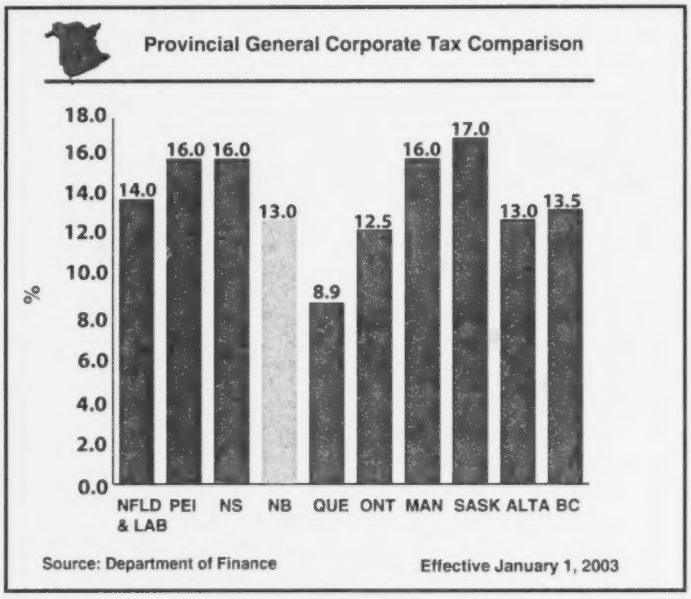

Mr. Speaker, New Brunswick's small businesses are the backbone of our economy. As the largest job creators in the province, it makes sense to reduce their tax burden to help create and protect jobs. That is why, since 1999, we have made New Brunswick the most "small business friendly" province in Canada. And we intend to keep it that way by strengthening our position even further.

This budget once again lowers the small business corporate income tax rate, to a level of 3 percent. This reaffirms New Brunswick as having the lowest rate anywhere in Canada.

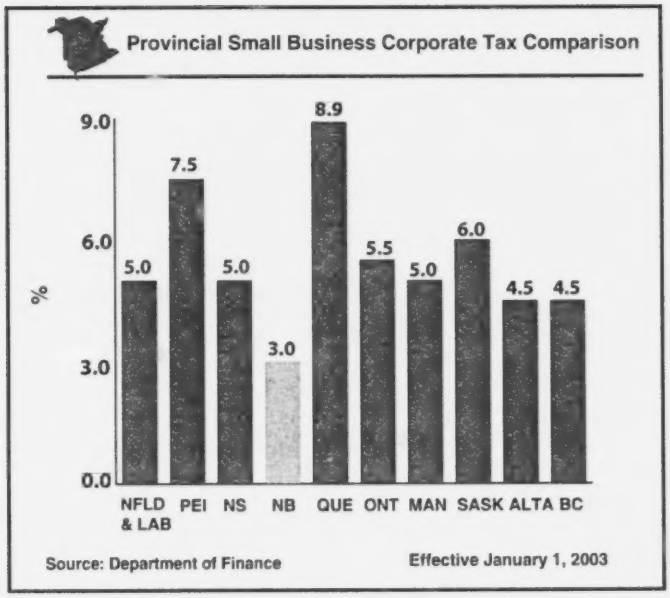

At the same time, the income threshold eligible for the small business corporate income tax rate will be increased from $350,000 to $400,000, giving New Brunswick businesses the highest income threshold in the country. The lowest tax rate and the highest income threshold are the cornerstones of our small business tax advantage in New Brunswick.

As a result of tax relief measures undertaken since 1999, a New Brunswick small business with active business income of $400,000 will realize tax savings of $34,000 in 2003, a reduction of 74 percent from 1999. More money is staying in the pockets of New Brunswick small businesses, which helps to foster job creation and greater prosperity for New Brunswick.

Building Innovation; Investing in Small Business

Mr. Speaker, today's budget also provides two new strategic income tax incentives that will help increase the competitiveness and prosperity of New Brunswick. These measures support two of the key building blocks of our *Prosperity Plan*: embracing innovation and creating a competitive fiscal and business environment. They will help build innovation in New Brunswick and encourage investment in our small businesses.

Mr. Speaker, as committed in our newly released Innovation Agenda, New Brunswick's Research and Development (R&D) tax credit will be significantly increased and enhanced from 10 percent to 15 percent of eligible expenditures incurred on or after January 1, 2003, and will be made fully

refundable. A fully refundable tax credit will benefit New Brunswick companies with eligible R&D expenditures even if the company is not in a taxable position.

This initiative will encourage New Brunswick companies to build their innovative capacity even further and invest in new research and development right here at home. In particular, it will benefit small start-up businesses making R&D expenditures. It will result in New Brunswick having one of the most competitive R&D tax credits in Canada and help us achieve our goal of joining the top four provinces in Canada in innovation by 2012.

Mr. Speaker, we believe in building New Brunswick job opportunities with New Brunswickers. There are many New Brunswickers with good business plans and ideas that are experiencing difficulties financing their new businesses or expanding existing operations. Even those who obtain debt financing often find that excessive debt burdens threaten the viability of their businesses. We believe government should encourage entrepreneurship by supporting new investment and rewarding success. That is exactly what we plan to do.

The government will therefore introduce a new Small Business Investor Tax Credit, which will provide a 30 percent non-refundable personal income tax credit of up to $15,000 per year on eligible investments by New Brunswickers. It will be limited to investments in Canadian-controlled private corporations having assets of $25 million or less. The credit will be applied against provincial personal income tax otherwise payable.

Mr. Speaker, the Small Business Investor Tax Credit will encourage investment by New Brunswick residents in New Brunswick small businesses, thereby providing an important new source of capital. It will help match New Brunswick entrepreneurs with New Brunswick investors. Most small businesses in New Brunswick will be eligible to benefit from this new credit. This measure will help generate millions of dollars in new small business investment in the province.

Given the significant reductions in the small business corporate income tax rate over the past few years, Mr. Speaker, it is necessary to adjust New Brunswick's Dividend Tax Credit to ensure that it does not overcompensate for the amount of tax collected at the corporate level. Therefore, for dividends declared and paid on or after January 1, 2003, the Dividend Tax Credit rate will be reduced from 7.6 percent to 3.7 percent.

Fair and Transparent Taxation

Mr. Speaker, New Brunswick's fiscal challenge means that we must always strive to live within our means. And as we live within our means, we need to make choices about priorities. And as we make choices about priorities, we must also make choices about how we will pay for these priorities.

Last year we established the New Brunswick Road Improvement Fund, to provide greater accountability than ever before on what is being collected by means of gasoline and motive fuel taxes in New Brunswick, and what is being spent on roads and highways.

All gasoline and motive fuel taxes collected by the government now go into the New Brunswick Road Improvement Fund. This fund is now presented separately in the provincial budget. New Brunswick taxpayers and motorists can see for themselves that each and every dollar collected in gasoline and motive fuel taxes is being spent on one thing and one thing only: road and highway improvements through construction, repair, operations and maintenance. Every dollar and every penny without exception.

The New Brunswick Road Improvement Fund shows clearly and unequivocally that the province spends considerably more on its roads and highways than it actually collects in gasoline and motive fuel tax revenues.

As the capital portion of this budget indicates, expenditures for road and highway construction in New Brunswick will be increased considerably in the coming year to meet our growing infrastructure needs and ensure we are able to access available federal funding. This new construction and repair must be paid for. There is simply no way around it. In effect, we must pay for what we pave.

Today, I am therefore announcing a further step to bring gasoline and motive fuel tax revenues more in line with expenditures on roads and highways. Effective midnight tonight, the motive fuel tax will be increased by 1.5 cents from 15.4 cents per litre to 16.9 cents per litre and the gasoline tax will be increased by the same amount, 1.5 cents, from 13 cents per litre to 14.5 cents per litre. This will generate an additional $23.3 million in revenue that will go into the New Brunswick Road Improvement Fund, and will be used solely for road and highway construction, repair, operations and maintenance, and nothing else. This additional gasoline and motive fuel tax revenue will help finance increases in road and highway expenditures for the Department of Transportation of $28.9 million.

Mr. Speaker, during the next fiscal year, gasoline and motive fuel taxes will generate $237.3 million. The total budget for road and highway construction, repair, operations and maintenance will be $342.6 million, of which $44.3 million will be funded through federal recoveries.

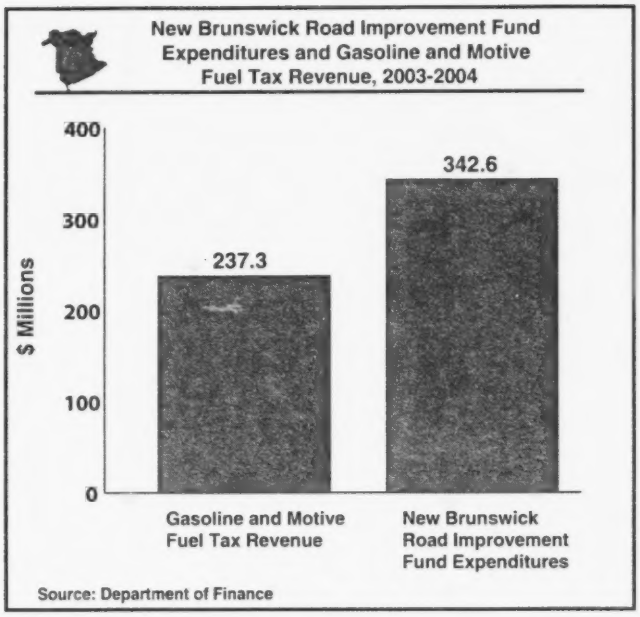

Even with this necessary increase, New Brunswick's gasoline tax will still compare favourably with other provinces. We will still be lower than Nova Scotia, Newfoundland and Labrador, Ontario, Quebec and Saskatchewan. Given that New Brunswick has one of the most extensive road and highway networks in the country and that we spend the highest on a per capita basis of any province on highway infrastructure, this new level is reasonable and responsible.

Mr. Speaker, tobacco taxes are levied to discourage smoking and to help offset the costs that smoking imposes on the health care system. Effective midnight tonight, the tobacco tax will be increased by 50 cents per package of cigarettes with equivalent increases in tobacco sticks and fine cut tobacco. This revenue measure will generate an additional $10.2 million in the next fiscal year. This measure will complement the government's overall tobacco reduction strategy. It is a further step in the fight against smoking that will have long-term benefits to the health of New Brunswickers. It will ensure that users of tobacco products cover more of the costs imposed on the health care system and will help further reduce smoking, especially by our youth.

Conclusion

Mr. Speaker, today's budget is about strengthening prosperity. It is about meeting today's needs of health care, education and jobs while investing in tomorrow's needs of strategic infrastructure, innovation and competitive taxation. We are focusing on the most important priorities of New Brunswickers. We have made choices not just to serve people today, but help us prepare for a brighter tomorrow.

New Brunswickers believe in balance. They know we must be both competitive and compassionate. That is what we have done in today's budget. They also realize that we must be fiscally conservative in order to be socially progressive. That, too, is what we have done in today's budget.

And, as practical, pragmatic people, New Brunswickers know we must live within our means. They know we must be prudent in our decisions this year because they will have an impact on future years. That above all is what we have done in today's budget.

Mr. Speaker, I would like to conclude where I began. This fourth consecutive balanced budget once again fulfills our commitment to New Brunswickers to invest more in health care and education, lower income taxes for people and businesses, and strengthen prosperity for New Brunswickers.

I am pleased and proud to present this 2003-2004 Budget to this House and to all New Brunswickers.

Thank you.

Appendix: Summary Budget Information

BUDGET PLAN
2003-2004
Millions
$

BUDGETARY ACCOUNTS	Budget Plan
Ordinary Account:	
Revenues	4,999.3
Expenditures	5,128.3
Surplus (Deficit)	(129.0)
Capital Account:	
Recoveries	55.7
Expenditures	281.1
Net Capital Expenditures	225.4
Special Purpose Account:	
Revenues	34.9
Expenditures	33.7
Surplus (Deficit)	1.2
Special Operating Agencies:	
Revenues	184.9
Expenditures	177.7
Surplus (Deficit)	7.2
Sinking Fund Earnings	245.0
Decrease (Increase) in Net Debt	(101.0)
Transfer (to) from Fiscal Stabilization Fund	108.5
Surplus (Deficit)	**7.5**

COMPARATIVE BUDGET PLAN
Millions
$

BUDGETARY ACCOUNTS	Year Ending March 31		
	2003 Budget Estimate	2003 Revised Estimate	2004 Budget Estimate
Ordinary Account:			
Revenues	4,847.4	4,776.0	4,999.3
Expenditures	4,949.4	4,918.8	5,128.3
Surplus (Deficit)	(102.0)	(142.8)	(129.0)
Capital Account:			
Recoveries	48.0	46.3	55.7
Expenditures	257.8	255.6	281.1
Net Capital Expenditures	209.8	209.3	225.4
Special Purpose Account:			
Revenues	32.7	33.5	34.9
Expenditures	31.2	32.2	33.7
Surplus (Deficit)	1.5	1.3	1.2
Special Operating Agencies:			
Revenues	187.3	191.2	184.9
Expenditures	175.7	181.8	177.7
Surplus (Deficit)	11.6	9.4	7.2
Sinking Fund Earnings	240.0	240.0	245.0
Decrease (Increase) in Net Debt	(58.7)	(101.2)	(101.0)
Transfer (to) from Fiscal Stabilization Fund	80.0	104.2	108.5
Surplus (Deficit)	**21.3**	**3.0**	**7.5**

Note: Columns may not add due to rounding.

NEW BRUNSWICK ROAD IMPROVEMENT FUND
Millions
$

	Year Ending March 31		
	2003 Budget Estimate	2003 Revised Estimate	2004 Budget Estimate
Revenue			
Gasoline and Motive Fuel Tax	210.0	217.1	237.3
Expenditures			
Department of Transportation			
Capital Account	168.1	167.3	196.0
Ordinary Account	148.3	146.5	146.6
Total Expenditures	316.4	313.8	342.6
Net Expenditures	106.4	96.7	105.3
Source of funding for Net Expenditures			
Federal Capital Recoveries	40.1	39.0	44.3
Provincial Contribution from Consolidated Fund	66.2	57.7	61.0
TOTAL	106.4	96.7	105.3

N.B. Road Improvement Fund revenues and expenditures are included in the ordinary and capital accounts in the budget plan.

Note: Columns may not add due to rounding.

FISCAL STABILIZATION FUND
Thousands
$

	Year Ending March 31		
	2003 Budget Estimate	2003 Revised Estimate	2004 Budget Estimate
Opening Balance	173,600	203,700	105,500
Deposit	0	0	0
Earnings	3,000	6,000	3,000
Withdrawal	(80,000)	(104,200)	(108,500)
Closing Balance	96,600	105,500	0

GROSS BUDGETARY REVENUE 2003-2004
Thousands
$

DEPARTMENT	Ordinary Account	Capital Account	Special Purpose Account	Special Operating Agency	Inter-Account Transactions	Total Gross Budgetary Revenue
Agriculture, Fisheries and Aquaculture	3,206					3,206
Business New Brunswick	11,362	485				11,847
Education	24,056		16,501			40,557
Environment and Local Government	3,062		4,593			7,655
Family and Community Services	62,679		4,437			67,116
Finance	4,345,471		556			4,346,027
General Government			1,218			1,218
Health and Wellness	33,387	7,500	1,400			42,287
Justice	53,509		357			53,866
Legislative Assembly	18					18
Natural Resources and Energy	80,259	50	2,783			83,092
Office of the Comptroller	52					52
Other Agencies	165,459					165,459
Public Safety	96,012		2,544	4,341		102,897
Regional Development Corporation	9,008	3,150		23,057	(12,443)	22,772
Supply and Services	1,013		505			1,518
Tourism and Parks	3,088			690		3,778
Training and Employment Development	103,101		36	86,662	(63,173)	126,626
Transportation	4,520	44,500		70,181	(69,531)	49,670
TOTAL:	4,999,261	55,685	34,930	184,931	(145,147)	5,129,660
Sinking Fund Earnings						245,000
Transfer from Fiscal Stabilization Fund						108,500
GROSS BUDGETARY REVENUE						5,483,160

Note: Columns may not add due to rounding.

GROSS BUDGETARY EXPENDITURE 2003-2004
Thousands
$

DEPARTMENT	Ordinary Account	Capital Account	Special Purpose Account	Special Operating Agency	Inter-Account Transactions	Total Gross Budgetary Expenditure
Agriculture, Fisheries and Aquaculture	28,653	300				28,953
Business New Brunswick	25,815					25,815
Education	779,703	1,000	16,550			797,253
Environment and Local Government	56,178	1,000	4,650			61,828
Executive Council Office	4,696					4,696
Family and Community Services	702,550		1,828			704,378
Finance	80,944		56			81,000
General Government	314,574		1,218			315,792
Health and Wellness	1,487,880	12,500	1,400			1,501,780
Intergovernmental and International Relations	1,952					1,952
Justice	40,543		357			40,900
Legislative Assembly	14,235					14,235
Maritime Provinces Higher Education Commission	187,018					187,018
Natural Resources and Energy	91,551	1,000	2,775			95,326
Office of the Comptroller	5,052					5,052
Office of Human Resources	5,798					5,798
Office of the Premier	1,178					1,178
Public Safety	92,073		2,734	4,341		99,148
Regional Development Corporation	44,082	15,614		23,057	(12,443)	70,310
Service of the Public Debt	696,800					696,800
Supply and Services	88,984	53,155	2,105			144,244
Tourism and Parks	25,990	500		690		27,180
Training and Employment Development	205,385		36	86,662	(63,173)	228,910
Transportation	146,700	196,000		62,981	(69,531)	336,150
GROSS BUDGETARY EXPENDITURE	5,128,334	281,069	33,709	177,731	(145,147)	5,475,696

Note: Columns may not add due to rounding.

GROSS ORDINARY REVENUE BY SOURCE
Thousands
$

	Year Ending March 31		
	2003 Budget Estimate	2003 Revised Estimate	2004 Budget Estimate
OWN SOURCE			
Taxes			
Personal Income Tax	922,500	914,800	924,100
Corporate Income Tax	142,300	142,300	142,300
Metallic Minerals Tax	6,400	5,900	5,000
Provincial Real Property Tax	297,310	301,616	314,764
Harmonized Sales Tax	699,000	699,000	734,700
Gasoline and Motive Fuel Tax	210,000	217,100	237,300
Tobacco Tax	70,000	86,100	95,200
Pari-Mutuel Tax	80	80	80
Insurance Premium Tax	28,500	35,300	41,300
Real Property Transfer Tax	3,800	3,800	4,000
Large Corporation Capital Tax	34,900	34,900	36,400
Financial Corporation Capital Tax	8,600	8,600	8,800
Sub-Total: Taxes	2,423,390	2,449,496	2,543,944
Return on Investment	164,544	64,075	187,776
Licenses and Permits	96,815	97,833	98,177
Sale of Goods and Services	84,728	85,273	84,969
Royalties	63,458	63,499	63,444
Lottery Revenues	110,023	110,025	115,553
Fines and Penalties	1,701	1,725	1,736
Miscellaneous	15,136	17,710	14,362
TOTAL: OWN SOURCE REVENUE	2,959,794	2,889,636	3,109,961
Unconditional Grants - Canada			
Fiscal Equalization Payments	1,202,000	1,202,000	1,202,000
Canada Health and Social Transfer	494,400	494,400	511,100
Other	1,900	1,900	1,900
Sub-Total: Unconditional Grants - Canada	1,698,300	1,698,300	1,715,000
Conditional Grants - Canada	189,283	188,113	174,301
TOTAL: GRANTS FROM CANADA	1,887,583	1,886,413	1,889,301
TOTAL: GROSS ORDINARY REVENUE	4,847,377	4,776,049	4,999,261

Note: Columns may not add due to rounding.

NET DEBT
Millions
$

	Year Ending March 31		
	2002 Actual	2003 Revised Estimate	2004 Budget Estimate
Net Debt as at March 31 of the previous year	6,797.9	6,654.1	6,755.3
Decrease (Increase) in Net Debt for the Year	143.8	(101.2)	(101.0)
Net Debt — End of Year	6,654.1	6,755.3	6,856.3

BUDGET 2003-2004

PETER MESHEAU
MINISTRE DES FINANCES

Renforcer la prospérité

New Nouveau
Brunswick
CANADA

BUDGET
2003-2004

PETER MESHEAU
MINISTRE DES FINANCES

Renforcer la prospérité

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Budget 2003-2004

Publié par :
Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Décembre 2002

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick (CNB 1632)

Traduction :
Traduction des débats, Assemblée législative

Photocomposition :
Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-810-6

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Think Recycling! Pensez à recycler!

Table des matières

Introduction 5

Perspectives économiques du Nouveau-Brunswick 7

Perspectives financières du Nouveau-Brunswick 9

Répondre aux besoins d'aujourd'hui, investir en vue des besoins de demain 16

Fiscalité compétitive favorisant les emplois et la croissance 23

Conclusion 30

Annexe : Résumé budgétaire 31

Introduction

Monsieur le président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui et de présenter le quatrième budget équilibré de suite du gouvernement actuel. C'est un quatrième budget équilibré de suite qui remplit encore une fois l'engagement que nous avons pris, envers les gens du Nouveau-Brunswick, d'investir davantage dans les soins de santé et l'éducation, de réduire les impôts sur le revenu des particuliers et des entreprises et de renforcer la prospérité pour la population du Nouveau-Brunswick.

Tel était notre engagement en 1999. Tel est notre engagement aujourd'hui.

Le budget d'aujourd'hui aidera à renforcer la prospérité du Nouveau-Brunswick en investissant dans les priorités d'intérêt public qui comptent le plus pour les gens du Nouveau-Brunswick — les soins de santé, l'éducation, l'emploi et l'infrastructure — tout en maintenant une discipline et une gestion financières rigoureuses afin d'assurer l'allégement de la fiscalité et l'équilibre budgétaire.

Le présent budget maintient notre approche équilibrée caractérisée par une gestion financière rigoureuse et des investissements dans les programmes sociaux. C'est une approche équilibrée qui répond aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick aujourd'hui tout en bâtissant pour demain.

Le budget prévoit une somme record de 1,88 milliard de dollars en financement pour la santé et les soins aux personnes âgées. Il prévoit une somme record de 1,12 milliard en financement pour l'éducation. Il prévoit des dépenses en capital de 281,1 millions. En outre, il prévoit des allégements additionnels de 54 millions au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers et des entreprises.

Le présent budget prévoit un excédent cumulatif de 57,4 millions de dollars pour la période de budget équilibré de quatre années de 2000-2001 à 2003-2004. Le budget prévoit un excédent budgétaire révisé de 3,0 millions de dollars pour 2002-2003. En outre, il prévoit un excédent budgétaire de 7,5 millions de dollars pour 2003-2004.

Voilà les choix que nous avons fait au nom des gens du Nouveau-Brunswick et qui mènent au renforcement de la prospérité pour les gens du Nouveau-Brunswick.

La prospérité est renforcée par l'emploi : plus de 23 000 nouveaux emplois depuis 1999. La prospérité est renforcée par l'augmentation du revenu personnel : hausse de 11 % depuis 1999. La prospérité est renforcée par les nouveaux investissements : plus de 14 milliards de dollars en nouveaux investissements publics et privés depuis 1999.

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick savent que la prospérité n'est ni inévitable ni garantie. Il ne suffit pas de la désirer ; il faut absolument choisir de la faire nôtre. Nous devons choisir de la faire nôtre en investissant judicieusement selon un plan précis à long terme. C'est exactement ce que fait le budget que je présente.

Nous ne pouvons pas choisir la prospérité en faisant aujourd'hui des dépenses irréfléchies dans l'espoir d'un meilleur avenir. Nous ne pouvons assouplir la discipline financière que nous pratiquons et nous ne l'assouplirons pas. Vivre selon nos moyens est une question de fierté pour les gens du Nouveau-Brunswick en plus d'être essentiel pour assurer une croissance future. C'est exactement ce qu'accomplit le présent budget.

Monsieur le président, le budget concrétise notre engagement à renforcer la prospérité pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Perspectives économiques du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, l'économie mondiale a donné un rendement mitigé en 2002 tandis qu'elle amorçait son redressement après les problèmes survenus en 2001. L'économie la plus importante du monde, celle des États-Unis, connaît un redressement lent. Le Canada, par contre, a affiché la croissance la plus forte parmi les pays industrialisés importants, et il devrait encore faire de même en 2003.

Dans un tel contexte, l'économie du Nouveau-Brunswick a donné un meilleur rendement que ce que nous avions prévu en mars dernier. Toutefois, la faiblesse de l'économie des États-Unis, auxquels sont destinés 89 % de nos exportations de produits, a freiné notre expansion. Le ministère des Finances estime maintenant à 1,8 % la croissance réelle du produit intérieur brut, ou PIB, en 2002, ce qui est supérieur au taux de 1,2 % que nous avions prévu dans le budget de 2002-2003. Il s'agit d'une augmentation par rapport au taux de croissance de 1,0 % en 2001.

Monsieur le président, malgré la demande économique affaiblie aux États-Unis, notre économie a affiché en 2002 des gains importants :

- Le Nouveau-Brunswick et une autre province ont signalé le plus fort taux de création d'emplois parmi les provinces pendant les 11 premiers mois de l'année, créant un total net de 11 000 nouveaux emplois.
- Le taux de chômage est passé de 11,4 % en décembre dernier à 10,3 % en novembre 2002.
- Un nombre record de 349 200 personnes étaient employées dans la province le mois dernier.
- La population active au Nouveau-Brunswick comptait 389 300 personnes en novembre, ce qui est le plus grand nombre jamais enregistré.
- Les investissements de capitaux privés et publics devraient augmenter de 5,4 % par rapport à 2001.
- Selon les prévisions, les recettes du secteur touristique atteindront un niveau record en 2002, augmentant de 9,4 % par rapport à l'année dernière, soit l'augmentation la plus importante jamais enregistrée en une seule année.
- Selon les estimations, le nombre de visites par des touristes atteindra 1,5 million, un niveau record qui représente une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente.
- Les agriculteurs et agricultrices du Nouveau-Brunswick bénéficient de la plus forte hausse des recettes agricoles en espèces de toutes les provinces depuis le début de l'année.
- Les ventes au détail augmentent à un rythme bien plus rapide qu'en 2001, et les achats de voitures neuves ainsi que la construction de maisons neuves par des consommateurs et consommatrices vont bon train.
- Les livraisons manufacturières et les exportations de produits vers l'étranger ont affiché une nette augmentation durant la seconde moitié de l'année.

Pour 2003, la plupart des prévisionnistes s'attendent à un renforcement de la croissance économique en Amérique du Nord. Au Nouveau-Brunswick, les prévisions du secteur privé quant à la croissance réelle du PIB se situent entre 2,6 % et 3,9 %. Le ministère des Finances estime à 2,8 % la croissance réelle du PIB en 2003 et prévoit une croissance du même ordre en 2004. Cela donnera lieu à une croissance de l'emploi stable et accrue au cours des deux prochaines années.

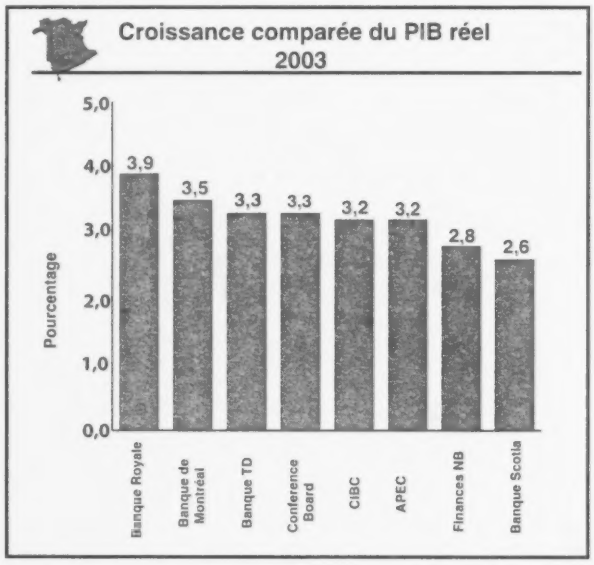

Perspectives financières du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, le rendement amélioré de notre économie en 2002 est une bonne nouvelle, de même que les prévisions de croissance économique pour l'année qui vient. Les données montrent que le Nouveau-Brunswick a fait face au ralentissement économique de 2001 et se dirige vers une croissance plus forte dans les prochaines années.

Cependant, la province est aux prises avec un problème financier persistant qu'il faut continuer d'affronter.

Les effets continus du ralentissement économique mondial sont un des facteurs qui contribuent au ralentissement de la croissance des recettes par rapport au passé, tandis que les pressions continuent en même temps d'augmenter au chapitre des dépenses, surtout pour les soins de santé. Les demandes en matière d'infrastructures augmentent également. En outre, le rendement des marchés financiers a une incidence défavorable importante sur notre charge de retraite.

En conséquence, ce n'est pas le temps de faire des dépenses irréfléchies. C'est le temps de faire des dépenses disciplinées et de maintenir une gestion financière rigoureuse. Nous devons être prêts à continuer de faire les choix nécessaires pour assurer aux gens du Nouveau-Brunswick des assises financières solides dans l'avenir.

Monsieur le président, le gouvernement actuel a reconnu il y a quelques années que des obstacles financiers se présenteraient et que nous devions nous préparer à de telles circonstances. En conséquence, nous avons créé le Fonds de stabilisation financière pour aider à combler les manques à gagner au titre des recettes nécessaires pour maintenir la prestation de services publics essentiels aux gens du Nouveau-Brunswick.

Les fonds de stabilisation sont utilisés dans d'autres provinces, telles que le Manitoba et la Saskatchewan, et ils constituent un outil bien établi en vue d'une planification financière et d'une gestion prudentes.

Le principe sous-jacent à un tel fonds est simple, Monsieur le président : mettre de côté pour les mauvais jours. Au cours des périodes de prospérité, il ne faut pas tout dépenser en une seule fois, car l'argent pourrait être nécessaire plus tard en cas de ralentissement économique ou d'événements extraordinaires. À de tels moments, un fonds de stabilisation peut aider à soutenir la prestation de services importants aux gens, comme les soins de santé, l'éducation et l'aide sociale.

Au Nouveau-Brunswick, une part importante de nos recettes provient des transferts fédéraux, tels que la péréquation, qui peuvent fluctuer d'une année à l'autre. En outre, d'autres facteurs déstabilisants sur lesquels nous n'avons aucun pouvoir direct, tels que des changements sur les

marchés financiers, peuvent avoir une incidence considérable sur notre situation financière. Si nous avions dépensé toutes les recettes dès que nous les avions perçues, comme l'ont proposé certains, nous parlerions peut-être aujourd'hui de compressions dans les soins de santé et l'éducation et non de nouveaux investissements.

Mise à jour financière pour 2002-2003

Monsieur le président, je voudrais maintenant donner une mise à jour pour l'année financière en cours.

Le budget de 2002-2003 prévoyait un excédent budgétaire de 21,3 millions de dollars. Comme il a été mentionné plus tôt, nous avons dû surmonter des obstacles financiers au cours de l'année. En conséquence, l'excédent prévu a été réduit. Néanmoins, j'ai le plaisir d'annoncer que nous prévoyons un excédent budgétaire de 3,0 millions de dollars pour 2002-2003, notre troisième excédent de suite depuis notre arrivée au pouvoir. Comme vous le constaterez, la réduction de l'excédent est liée à des changements sur lesquels nous n'avions aucun pouvoir direct et n'est pas due à des dépenses accrues de la part du gouvernement. En fait, les dépenses seront moindres qu'initialement prévu au budget.

Globalement, les recettes ont diminué de 46,1 millions de dollars par rapport à la somme budgétée. Le facteur principal est un manque à gagner de 99,5 millions au titre des recettes nettes, qui est attribuable aux années difficiles que connaissent Énergie NB et la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail, ou CSSIAT. Le rendement des marchés financiers a eu des répercussions défavorables sur les revenus des placements de la CSSIAT en particulier. Les revenus nets des entités en question figurent dans les comptes de la province, même si le gouvernement n'a aucun pouvoir direct sur celles-ci.

Monsieur le président, la réduction considérable des recettes nettes a eu une incidence négative sur la situation financière globale pour 2002-2003. En conséquence, une somme supplémentaire de 24,2 millions de dollars, prélevée sur le Fonds de stabilisation financière, est transférée aux recettes, ce qui fait un total de 104,2 millions en 2002-2003. Le transfert contribuera à assurer la prestation continue des services publics essentiels.

Les dépenses globales sont de 27,8 millions de dollars inférieures à ce qui était prévu au budget, ce qui comprend des économies nettes de 15,8 millions au sein des ministères, alors que le coût du service de la dette a diminué de 12,0 millions en raison d'un dollar canadien plus fort que prévu au moment de préparer le budget.

Il est important de réitérer, Monsieur le président, que nous n'avons pas de pouvoir direct sur les facteurs importants qui touchent l'excédent pour l'année financière 2002-2003. Outre les

problèmes auxquels doivent faire face Énergie NB et la CSSIAT, il y a beaucoup d'incertitudes relativement à la charge de retraite. En raison de rendements inférieurs à ce qui avait été prévu, les frais d'intérêts que comprend la charge de retraite augmentent. Toutefois, cela ne touche pas notre capacité de respecter nos obligations légales et financières au chapitre des pensions. Ainsi, les régimes de retraite individuels ne sont pas touchés. Nous continuerons de surveiller étroitement la situation au cours des mois qui viennent.

Perspectives financières pour 2003-2004

Dans le discours du budget de l'année dernière, j'ai indiqué que le gouvernement devrait surmonter d'importants obstacles financiers en 2003-2004. Il était prévu que, à moins de mesures correctives, les besoins de dépenses dépasseraient la croissance des recettes.

Malgré les obstacles, le gouvernement actuel tient ses engagements. Nous continuerons d'investir dans les plus hautes priorités des gens du Nouveau-Brunswick, y compris les soins de santé, les soins aux personnes âgées et l'éducation. Nous continuerons d'investir dans les initiatives nécessaires à la création d'un Nouveau-Brunswick plus prospère, notamment dans l'infrastructure de transport, le développement économique et l'innovation. Nous donnerons suite aux réductions annoncées d'impôts sur le revenu des particuliers et celui des corporations, surtout en ce qui a trait aux personnes à faible revenu au Nouveau-Brunswick, aux familles ayant un revenu de travail et aux petites entreprises. En outre, nous continuerons de gérer les dépenses gouvernementales avec le sens des responsabilités financières, gage de notre quatrième budget équilibré de suite.

Monsieur le président, nous devons prendre toutes les mesures raisonnables possibles pour vivre selon nos moyens en tant que province. Le principe est d'autant plus important dans une période où les besoins en matière de dépenses excèdent la croissance des recettes. Pour 2003-2004, notre marge de manoeuvre financière est limitée par un certain nombre de facteurs, y compris la nécessité d'assumer une charge de retraite grandement accrue de 76,1 millions de dollars, imputable à l'affaiblissement des marchés financiers.

Pour répondre aux nouveaux besoins, principalement au chapitre des soins de santé et de l'éducation, et pour égaler le financement fédéral prévu pour la construction routière, des restrictions financières continues dans les ministères et des augmentations de recettes dans certains domaines cibles ont été nécessaires.

Monsieur le président, grâce à de telles mesures, le budget d'aujourd'hui prévoit un excédent budgétaire de 7,5 millions de dollars pour l'année financière 2003-2004.

Selon les prévisions, les recettes se chiffreront à 5,483 milliards de dollars, soit une hausse de 4,6 % par rapport aux données révisées de 2002-2003. Les facteurs de l'augmentation sont notamment le renforcement de l'économie du Nouveau-Brunswick en 2003, une importante amélioration des revenus nets d'Énergie NB et de la CSSIAT par rapport à 2002-2003 et certaines mesures fiscales visant à redresser le déséquilibre structurel entre la croissance des recettes et celle des dépenses.

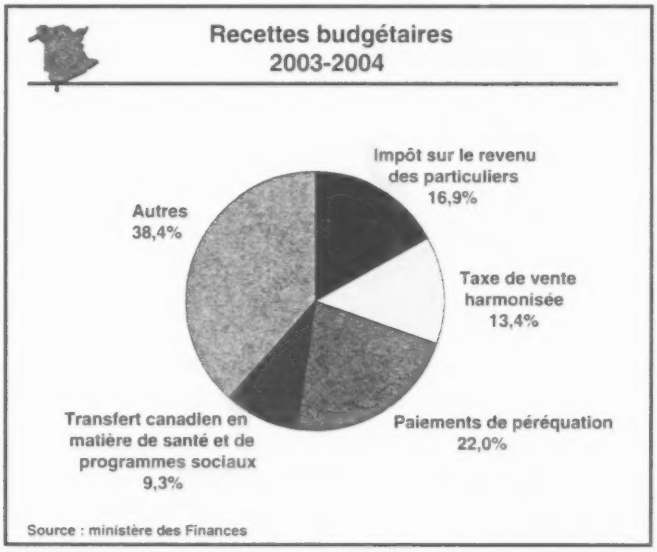

En outre, Monsieur le président, les 108,5 millions de dollars qui restaient dans le Fonds de stabilisation financière ont été transférés aux recettes pour 2003-2004, ce qui montre clairement la prévoyance qui a motivé au départ la création de ce fonds. Par ailleurs, cela ne laisse pas de réserve financière pour l'avenir, ce qui renforce la nécessité d'être prudents dans nos décisions futures en matière de dépenses.

Les dépenses sont estimées à 5,476 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 4,5 % par rapport à 2002-2003.

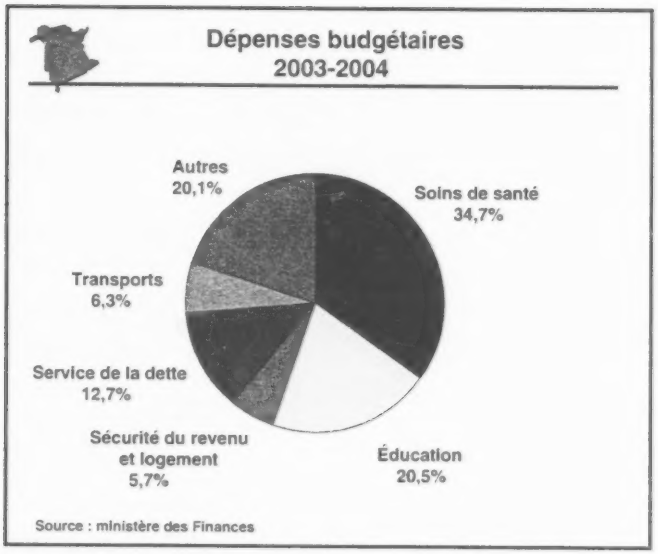

Depuis son arrivée au pouvoir, Monsieur le président, le gouvernement actuel met l'accent sur des investissements accrus dans les soins de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation et l'infrastructure, tout en réduisant les impôts sur le revenu. Il s'agit des priorités d'intérêt public les plus importantes pour les gens du Nouveau-Brunswick et celles sur lesquelles nous maintenons l'accent.

Grâce au budget d'aujourd'hui, le nouveau financement cumulatif pour les soins de santé, les soins aux personnes âgées et l'éducation s'élève à presque 2,3 milliards de dollars depuis 1999. De cette somme, la part des soins de santé et des soins aux personnes âgées représente 1,6 milliard. Par suite d'investissements du gouvernement actuel, nous dépenserons pour les soins de santé et les soins aux personnes âgées 489 millions de dollars de plus en 2003-2004 que ce qui a été dépensé en 1998-1999, soit une augmentation de 35 %.

Le nouveau financement cumulatif pour l'éducation s'approche de 0,7 milliard de dollars depuis 1999. Au cours de la même période, les autres dépenses du gouvernement ont diminué de 0,3 milliard. C'est un signe manifeste de la priorité que le gouvernement actuel accorde aux soins de santé, aux soins aux personnes âgées et à l'éducation.

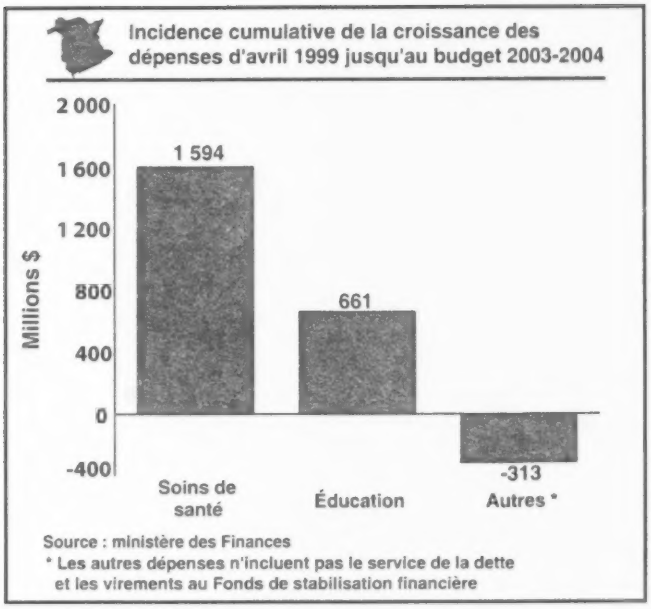

Budget équilibré et cote de crédit

Monsieur le président, la *Loi sur le budget équilibré* exige que les recettes de la province dépassent ses dépenses sur une période de quatre années. Dans le budget d'aujourd'hui, le gouvernement prévoit que les recettes dépasseront les dépenses d'un montant cumulatif total de 57,4 millions de dollars pour la période de 2000-2001 à 2003-2004 aux fins du budget équilibré.

Le Nouveau-Brunswick continue de profiter de la meilleure cote de crédit à l'est de l'Ontario. Il est clair que notre sens des responsabilités financières ainsi que nos investissements stratégiques et nos mesures fiscales sont vues d'un bon oeil. Une bonne cote de crédit confirme qu'il est judicieux d'investir au Nouveau-Brunswick et que c'est un endroit propice aux affaires. Nous continuerons de faire le nécessaire pour protéger cette cote et non seulement répondre aux besoins d'aujourd'hui, mais aussi planifier pour ceux de demain.

Cotes de crédit en vigueur en décembre 2002

	Standard & Poor's	Moody's	DBRS
Alberta	AAA	Aaa	**AAA**
Ontario	AA	Aa2	**AA**
Colombie-Britannique	AA-	Aa2	**AA (faible)**
Manitoba	AA-	Aa3	**A**
Nouveau-Brunswick	**AA-**	**A1**	**A**
Québec	A+	A1	**A**
Saskatchewan	A+	Aa3	**A**
Île-du-Prince-Édouard	A	A2	**A (faible)**
Nouvelle-Écosse	A-	A3	**BBB (élevée)**
Terre-Neuve-et-Labrador	A-	A3	**BBB**

Répondre aux besoins d'aujourd'hui, investir en vue des besoins de demain

Monsieur le président, le budget prévoit des investissements clés dans l'infrastructure, les soins de santé, les soins aux personnes âgées, l'éducation, les emplois et d'autres initiatives qui visent à renforcer la prospérité du Nouveau-Brunswick. Le budget met en oeuvre certaines des 40 mesures et initiatives désignées dans le discours du trône et il représente une autre étape importante vers la réalisation du plan décennal *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick*. Le budget vise à répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick aujourd'hui et à investir en vue de répondre à leurs besoins de demain.

Dépenses en capital

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui prévoit des dépenses en capital brutes de 281,1 millions de dollars pour 2003-2004, soit une augmentation de 25,5 millions, ou 10 %, par rapport aux dépenses révisées pour 2002-2003. Le budget du ministère des Transports a augmenté de plus de 17 % par rapport à 2002-2003, et les dépenses en capital pour la santé ont plus que doublé par rapport à l'année dernière. Ensemble, les investissements en capital contribueront à créer et à maintenir 4 200 emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick.

J'aimerais donner des détails sur certaines des initiatives clés que contient le budget de capital pour l'année financière qui vient.

Des dépenses en capital globales de 196,0 millions de dollars sont prévues cette année au budget du ministère des Transports pour les routes, ce qui représente une augmentation de 28,7 millions par rapport aux données révisées de 2002-2003. De la somme, 106 millions de dollars sont prévus cette année au titre des ententes fédérales-provinciales actuelles visant l'amélioration de nos routes, y compris l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne au Nouveau-Brunswick.

L'année dernière, nous avons indiqué que nous étions disposés à fournir immédiatement notre part afin d'achever les travaux d'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne. Le gouvernement fédéral a maintenant répondu. Par suite de la nouvelle entente sur la Transcanadienne et d'autres ententes fédérales-provinciales sur les routes que nous avons négociées, nous sommes maintenant en mesure d'assurer une plus grande prévisibilité et une stabilité en matière de construction routière dans notre province. Grâce au présent budget, nous sommes bien partis pour investir les montants globaux au titre des ententes fédérales-provinciales actuelles sur les routes, y compris la Transcanadienne, au cours des cinq prochaines années, tel que convenu.

Monsieur le président, les dépenses en capital brutes du ministère de la Santé et du Mieux-être feront plus que doubler pour l'année qui vient, augmentant de 12,4 millions pour atteindre

24,0 millions. La somme comprend des investissements pour des nouveaux centres de santé communautaires, pour de l'équipement médical amélioré et pour l'amélioration générale des biens immobiliers dans un certain nombre d'établissements de santé.

Le présent budget investit 34,0 millions de dollars dans l'infrastructure de l'éducation, ce qui comprend un financement de 25,0 millions en vue de mener à terme le programme quadriennal du gouvernement, Écoles saines, d'une valeur de 100,0 millions.

Pour le réseau du Collège communautaire, 2,0 millions de dollars sont prévus au budget pour des améliorations des biens immobiliers.

Un financement prévu dans le budget assurera l'achèvement de l'élargissement de l'accès à une bande passante à grande vitesse pour Internet dans les écoles et les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick avant le début de l'année scolaire de 2003.

Monsieur le président, une somme de 10,6 millions de dollars est prévue pour l'infrastructure « verte », grâce à la poursuite de l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick relative au programme d'infrastructures. C'est la quatrième année d'un programme fédéral-provincial-municipal de six ans, qui prévoit l'investissement de 163 millions de dollars dans des projets visant à assurer des systèmes sécuritaires d'approvisionnement en eau potable, d'épuration des eaux usées, de gestion de l'eau et de gestion des déchets solides.

Un financement est aussi prévu pour l'achèvement du nouveau palais de justice à Miramichi.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

Monsieur le président, comme nous l'avons vu, les soins de santé et les soins aux personnes âgées sont une priorité essentielle du gouvernement actuel. Non seulement nous investissons plus que jamais, mais nous investissons en exécution d'un plan précis de renouvellement de notre système de soins de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Le 29 octobre, le premier ministre Lord a énoncé la vision et le plan global du gouvernement en matière de renouvellement des soins de santé au Nouveau-Brunswick. Il a décrit ce plan comme suit :

Un plan pour créer un système de soins de santé communautaires, vraiment axés sur les patients. Un plan pour offrir des soins intégrés, fondés sur les besoins des patients et non sur ceux du système. Un plan pour offrir les bons services de santé, de la bonne façon, au bon moment, par le bon dispensateur, et ce, à un prix que les contribuables peuvent se permettre.

Voilà le plan que nous continuerons de suivre pour orienter nos investissements dans les soins de santé et les soins aux personnes âgées.

Monsieur le président, après des années de négligence, la priorité du gouvernement actuel à son arrivée au pouvoir était de stabiliser notre système de soins de santé au moyen d'un financement accru et d'investissements ciblés en vue de recruter davantage de médecins et de personnel infirmier, d'élargir notre Programme de médicaments sur ordonnance, d'augmenter le nombre d'appareils IRM et d'assurer un financement suffisant des hôpitaux.

Dans le budget de l'année dernière, le gouvernement a commencé à mettre l'accent sur la seconde étape de notre plan global de renouvellement des soins de santé : améliorer l'accès des gens du Nouveau-Brunswick aux services de santé. En particulier, le gouvernement actuel continuera de progresser vers l'objectif qui est d'améliorer l'accessibilité des gens du Nouveau-Brunswick, quel que soit leur lieu de résidence, à des services de santé primaires 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui prévoit, encore une fois, un financement record pour les soins de santé et les soins aux personnes âgées, soit 1,88 milliard de dollars. La somme représente une augmentation de 78,4 millions par rapport aux données révisées de 2002-2003.

Le budget de 2003-2004 comprend :

- 843,1 millions sous Services hospitaliers, soit une augmentation de 24,1 millions par rapport à l'année financière en cours ;

- un financement de 327,3 millions pour l'élément Assurance-maladie, soit une augmentation de 17,4 millions par rapport aux données révisées de 2002-2003 ;
- un financement de 114,5 millions sous Régime de dispensation gratuite des médicaments sur ordonnance, soit 12,0 millions de plus qu'en 2002-2003 ;
- un financement de 388,8 millions pour les soins de longue durée et les services des foyers de soins, ce qui représente une augmentation de 20,0 millions par rapport à l'année financière en cours.

Le présent budget prévoit une somme additionnelle de 1,4 million pour la quatrième augmentation de suite de 250 $ par année au titre du supplément pour personnes handicapées certifiées invalides, accordée par le gouvernement. Grâce à cette initiative, annoncée dans notre premier budget, plus de 4 500 personnes handicapées certifiées invalides bénéficiaires de l'aide sociale recevront maintenant 1 000 $ de plus en 2003 que lorsque nous sommes arrivés au pouvoir.

La contribution provinciale à la rémunération du personnel de soutien à domicile augmentera encore une fois, de 25 ¢, en 2003-2004, ce qui marque la deuxième étape de notre engagement d'augmenter de 1,00 $ l'heure, sur trois années, l'aide provinciale. Une somme additionnelle de 0,8 million de dollars est affectée à l'initiative.

Le gouvernement maintiendra aussi son engagement à aider les personnes âgées à faible revenu par le truchement de son programme de prestation à leur intention. Le coût estimatif du programme est de 3,2 millions de dollars.

Monsieur le président, nous poursuivons nos efforts en vue d'améliorer les soins de santé pour les personnes âgées et les personnes handicapées dans les foyers de soins. Au cours de l'année, le gouvernement dévoilera des plans pour une démarche pluriannuelle visant à améliorer, à rénover et à remplacer certaines parties de l'infrastructure des foyers de soins dans la province.

Une aide sera accordée aux foyers de soins au titre du paiement des cotisations de la CSSIAT pendant une période de trois années, après laquelle un examen sera mené. Une somme globale de 2,0 millions de dollars est engagée pour 2003-2004. Elle assurera le maintien de la qualité des soins.

En outre, nous fournirons une somme additionnelle de 2,0 millions de dollars pour poursuivre les améliorations visant les besoins des pensionnaires en matière de soins. Ensemble, les mesures contribueront à protéger les pensionnaires et les familles ainsi que le personnel et les exploitants des foyers de soins.

Monsieur le président, notre capacité de fournir encore plus de soins de santé et de soins aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick est limitée par le manque de financement fédéral additionnel. Tant le rapport du Comité sénatorial Kirby que celui qui a été publié récemment par

la commission royale Romanow demandent que le gouvernement fédéral fasse de nouveaux investissements importants dans les soins de santé. Il est évident que le gouvernement fédéral sous-finance le système de soins de santé canadien.

Chaque province continue de se serrer la ceinture pour répondre aux besoins croissants en soins de santé. Chaque province change la manière dont elle dispense ses soins de santé, afin de combler le manque à gagner fédéral.

Le régime d'assurance-maladie a commencé comme un vrai partenariat 50-50. Maintenant, pour chaque dollar dépensé en soins de santé au Canada à l'heure actuelle, 86 ¢ viennent des provinces, et seulement 14 ¢ viennent du gouvernement fédéral.

Le défi pour Ottawa est clair. Si le gouvernement fédéral veut se porter à la défense de la *Loi canadienne sur la santé*, il doit financer la *Loi canadienne sur la santé*.

Dans sa réponse au rapport Romanow, le premier ministre Lord a indiqué qu'il était disposé à collaborer avec le gouvernement fédéral ainsi qu'avec les autres gouvernements provinciaux et territoriaux en vue d'aboutir à un nouveau partenariat de financement à long terme qui contribuera à soutenir notre système de soins de santé dans l'avenir.

Les premiers ministres provinciaux et territoriaux rencontreront le premier ministre fédéral avant la fin de janvier au sujet de l'avenir des soins de santé. Il est impératif que des progrès soient accomplis en vue de rendre notre système de soins de santé plus viable.

Un financement suffisant, stable, prévisible et croissant est essentiel à la viabilité de notre système de soins de santé. Nous voulons que notre système de santé soit assuré pour l'avenir. C'est pourquoi nous élaborerons un plan de financement pluriannuel pour les soins de santé au Nouveau-Brunswick, une fois que le gouvernement fédéral aura fait connaître ses nouveaux engagements financiers à long terme dans son prochain budget. Les budgets pluriannuels permettront à nos régies régionales de la santé et à d'autres dispensateurs de mieux planifier les services de santé qu'ils fournissent aux gens du Nouveau-Brunswick.

Éducation et enfants

Monsieur le président, investir dans la population est un des quatre piliers de notre plan de prospérité de dix ans. L'éducation est indispensable pour que notre province soit compétitive dans l'avenir et pour assurer à nos enfants de meilleures possibilités ici dans la province.

Afin de contribuer à répondre aux besoins, les dépenses globales en matière d'éducation atteindront en 2003-2004 le chiffre record de 1,12 milliard de dollars, soit une augmentation de 25,9 millions par rapport à l'année dernière.

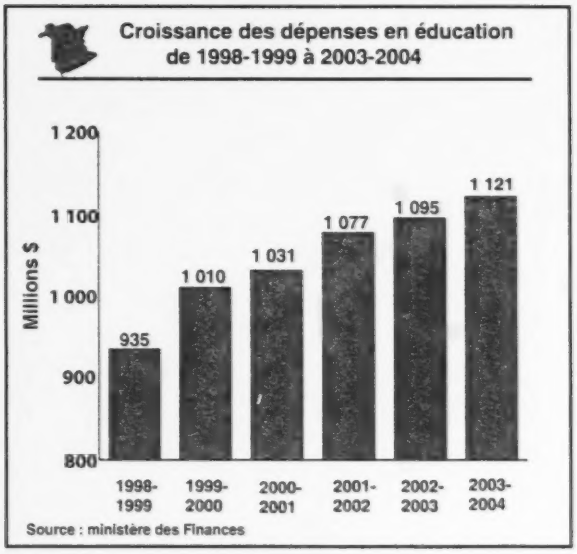

Le budget d'aujourd'hui prévoit un financement s'élevant à 716,9 millions de dollars pour la maternelle à la 12e année, soit une augmentation de 17,6 millions par rapport à l'année précédente. Dans ce budget, un investissement initial de 2,5 millions est réservé à une nouvelle initiative d'alphabétisation de la petite enfance dans le cadre du Plan d'apprentissage de qualité, qui sera présenté dans un proche avenir.

Depuis notre arrivée au pouvoir, le financement direct de l'éducation pour chaque élève de la maternelle à la 12e année a augmenté, passant de 4 829 $ en 1998-1999 à un montant estimé à 6 042 $ en 2003-2004, soit une augmentation de plus de 25 %.

Monsieur le président, pendant nos trois premières années au pouvoir, nous avons augmenté de plus de 6 % le financement de base des universités. Aujourd'hui, le budget va encore plus loin en établissant un nouveau plan triennal de financement visant à augmenter de 10 % le financement de base des universités. Le budget prévoit une augmentation de 3,4 %, ce qui représente une hausse de 6,1 millions de dollars par rapport à l'année dernière. C'est la quatrième fois de suite que nous augmentons le financement des universités dans notre province.

Le gouvernement continue d'aller de l'avant avec son Plan d'action pour le développement de la petite enfance. Une augmentation de 2,3 millions est engagée à ce chapitre pour 2003-2004, afin de maintenir les mesures de soutien pour les services de garderie, le développement du langage chez les enfants d'âge préscolaire, les soins prénataux et d'autres programmes.

Dans le cadre de notre plan triennal, une somme additionnelle de 2,1 millions sera versée pour améliorer l'accès aux études postsecondaires. L'affectation satisfait notre engagement d'accroître

de 6,2 millions, en tout, le budget du ministère de l'Éducation pour le programme amélioré de bourses d'études.

Dans l'ensemble, Monsieur le président, l'éducation vient au deuxième rang parmi les priorités de dépenses du gouvernement actuel.

Accent sur les priorités clés du Nouveau-Brunswick

Le budget d'aujourd'hui prévoit un financement additionnel qui met l'accent sur les priorités clés du Nouveau-Brunswick.

Afin de respecter un engagement pris dans le discours du trône, j'ai le plaisir d'annoncer qu'une somme de 200 000 $ est prévue au budget pour créer le Conseil consultatif des personnes âgées du Nouveau-Brunswick.

Pour donner suite à notre engagement constant à répondre à des besoins spéciaux en matière de développement économique dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, la Société de développement régional investira 5,0 millions de dollars dans un nouveau Fonds de développement économique Restigouche-Chaleur, d'une valeur de 25 millions de dollars et d'une durée de cinq ans, et dépensera aussi 5,0 millions de dollars pour la quatrième année du fonds pour le développement économique de la Péninsule acadienne, d'une valeur de 25 millions et d'une durée de cinq ans.

Une somme supplémentaire de 1,0 million de dollars sera fournie pour recruter un maximum de 15 agents additionnels de la GRC, comme contribution à la lutte que mène la province contre le crime organisé.

La province consacrera 0,9 million supplémentaire à l'initiative de la Politique culturelle, pour la deuxième année de notre plan triennal visant à augmenter de 2,8 millions le financement d'ici 2004-2005.

Un financement de 2,0 millions de dollars sera fourni pour aider les municipalités à assumer les frais de transition liés aux dispositions de la *Loi sur les langues officielles.* Une somme globale de 0,5 million est engagée pour établir un Commissariat aux langues officielles.

Les ministres fourniront d'autres détails sur de telles initiatives au cours de l'étude des prévisions budgétaires.

Fiscalité compétitive favorisant les emplois et la croissance

Monsieur le président, des impôts plus bas contribuent à rendre nos entreprises plus compétitives, ce qui leur permet de créer de nouveaux emplois, d'améliorer la productivité et d'accroître les investissements. Nous le constatons déjà ici au Nouveau-Brunswick grâce à une croissance record des emplois et à des niveaux élevés d'investissement.

Le Nouveau-Brunswick a besoin d'un régime fiscal plus compétitif afin d'attirer de nouveaux investissements et d'aider à créer davantage d'emplois. C'est un autre pilier essentiel de notre plan de prospérité de 10 ans.

Le fardeau d'endettement global était la question prioritaire citée par les trois-quarts des entreprises du Nouveau-Brunswick qui ont répondu à un sondage mené en août 2002 par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Monsieur le président, voilà précisément pourquoi le gouvernement actuel continuera de mettre l'accent sur une fiscalité compétitive.

Voilà pourquoi nous avons réduit l'impôt sur le revenu des particuliers et l'impôt sur le revenu des corporations chaque année depuis notre arrivée au pouvoir. Voilà pourquoi nous continuerons de le faire. Le gouvernement actuel croit qu'il vaut mieux récompenser la réussite que simplement subventionner les efforts.

Monsieur le président, grâce aux mesures prises par le gouvernement actuel depuis son arrivée au pouvoir, les gens du Nouveau-Brunswick profiteront d'économies de 130 millions de dollars au titre de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers en 2003-2004. Au cours de la période de 2000-2001 à 2003-2004, les économies cumulatives au titre de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers s'élèvent à 360 millions de dollars.

Aux fins de comparaison, une famille à un seul revenu de 25 000 $ paiera maintenant 519 $ de moins au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers du Nouveau-Brunswick en 2003 qu'en 1999, soit une réduction de plus de 47 % par rapport au niveau de 1999.

En même temps, les entreprises au Nouveau-Brunswick réaliseront en 2003-2004 des économies de 65 millions de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des corporations et profiteront d'économies cumulatives estimées à 122 millions au cours de la période de quatre ans.

Monsieur le président, malgré les obstacles financiers que nous devons surmonter, le gouvernement actuel a mis en oeuvre chacune des mesures d'allégement de l'impôt sur le revenu qu'il a annoncées. Aucune ne sera annulée. Aucune ne sera reportée. Notre engagement à maintenir l'allégement de l'impôt sur le revenu des contribuables du Nouveau-Brunswick est ferme.

Le budget de cette année confirme donc les réductions progressives de l'impôt sur le revenu annoncées dans le budget de l'année dernière et annonce d'autres mesures qui nous permettront d'alléger davantage le fardeau de l'impôt sur le revenu pour les gens et les entreprises et de créer des emplois au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, à compter de l'année d'imposition 2003, la réduction de l'impôt applicable aux faibles revenus du Nouveau-Brunswick sera bonifiée pour que tous les déclarants célibataires ayant un revenu maximal de 12 500 $ ne paient plus d'impôt provincial sur le revenu des particuliers. En conséquence, les gens du Nouveau-Brunswick qui ont un revenu provenant d'un emploi à temps plein au salaire minimum actuel et les familles qui gagnent jusqu'à 20 000 $ ne paieront plus aucun impôt provincial sur le revenu.

La mesure, qui s'inscrit dans les efforts du gouvernement visant à éliminer les obstacles à l'emploi, exonérera 15 000 déclarants additionnels de l'impôt provincial sur le revenu pour l'année d'imposition 2003 et après. Au total, plus de 40 000 personnes du Nouveau-Brunswick n'auront à payer aucun impôt provincial sur le revenu des particuliers en 2003 comparativement à la structure fiscale de 1999.

Grâce à la mesure, Monsieur le président, le niveau de revenu exempt d'impôt du Nouveau-Brunswick vient maintenant au deuxième rang, après l'Alberta seulement, ce qui assure un allégement fiscal accru aux personnes qui en ont le plus besoin. Le niveau provincial de revenu exempt d'impôt est passé de 6 794 $ en 1999 à 12 500 $ en 2003, soit une augmentation de 84 %. C'est un record que nous espérons améliorer encore davantage au cours des années à venir.

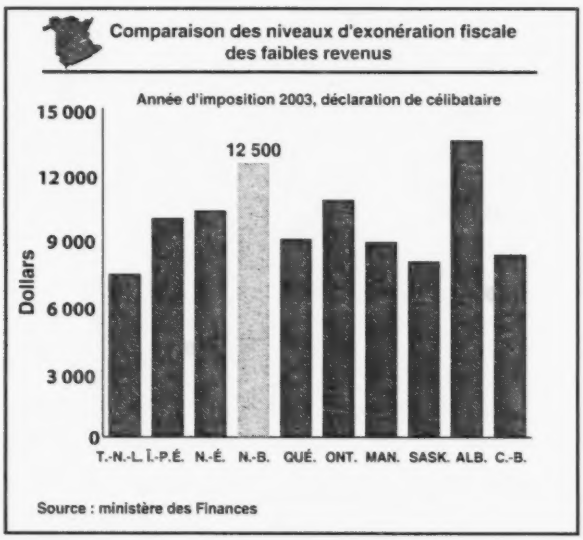

La décision d'instaurer une indexation dans le budget de 2001-2002 continue d'être avantageuse pour les gens du Nouveau-Brunswick. À compter du 1er janvier 2003, une indexation des montants de crédits d'impôt personnels et des tranches d'imposition permettra aux contribuables et aux familles ayant un revenu de travail du Nouveau-Brunswick de réaliser des économies additionnelles.

Monsieur le président, le gouvernement actuel travaille assidûment à rendre le Nouveau-Brunswick plus compétitif. Une série de réductions de l'impôt sur le revenu des corporations a été annoncée dans le budget de 2002-2003 afin de renforcer notre avantage concurrentiel, de créer de nouveaux emplois et de contribuer à attirer des investissements vers le Nouveau-Brunswick. Nous donnons suite à chacune de ces mesures.

À compter du 1er janvier 2003, le taux général de l'impôt sur le revenu des corporations du Nouveau-Brunswick sera réduit une fois de plus, passant de 14,5 % à 13 %. À notre arrivée au pouvoir, le taux général de l'impôt sur le revenu des corporations au Nouveau-Brunswick était le plus élevé du pays. Maintenant, notre taux sera au troisième rang parmi les plus bas du Canada.

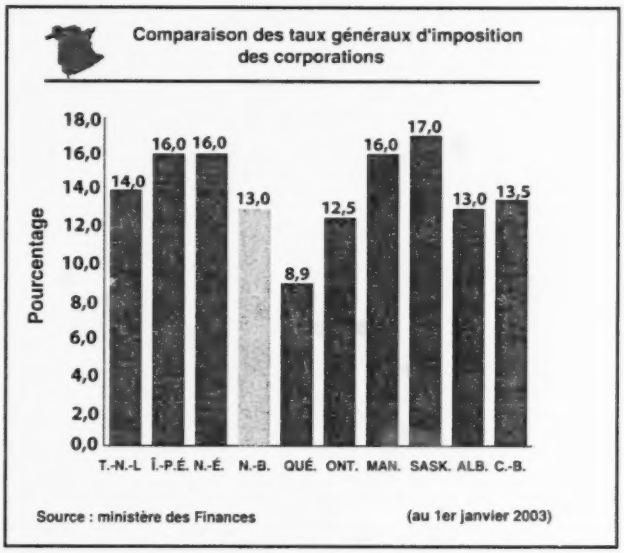

Monsieur le président, les petites entreprises du Nouveau-Brunswick sont le pilier de notre économie. Puisqu'elles créent le plus grand nombre d'emplois dans la province, il est logique de réduire leur fardeau fiscal pour aider à créer et à protéger des emplois. C'est pourquoi, depuis 1999, nous avons fait du Nouveau-Brunswick la province la plus conviviale du Canada pour les petites entreprises. Nous avons l'intention de faire en sorte qu'elle continue de l'être, en renforçant notre position encore davantage.

Le présent budget prévoit une fois de plus une réduction du taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise, le ramenant à 3 %. Cela confirme que le Nouveau-Brunswick a le taux le plus bas de l'ensemble du Canada.

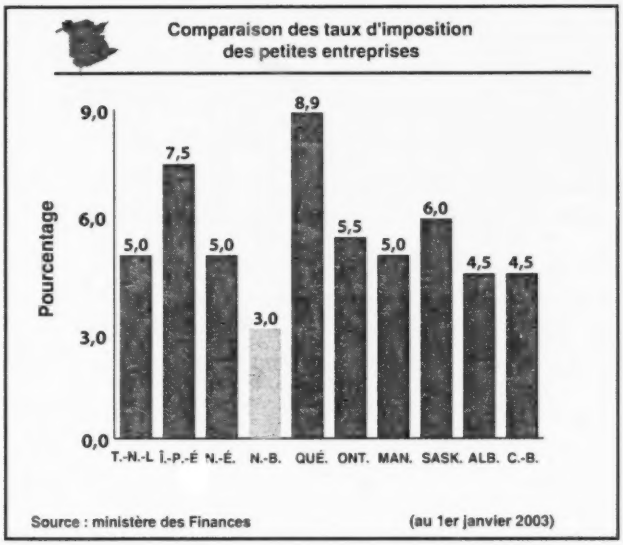

En même temps, le plafond d'admissibilité au taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise passera de 350 000 $ à 400 000 $, ce qui donnera aux entreprises du Nouveau-Brunswick le plafond d'admissibilité au taux applicable à la petite entreprise le plus élevé du pays. Le taux d'impôt le plus bas et le plafond de revenu le plus élevé sont les pierres angulaires de notre avantage fiscal pour la petite entreprise au Nouveau-Brunswick.

Par suite des mesures d'allégement fiscal prises depuis 1999, une petite entreprise du Nouveau-Brunswick ayant un revenu d'entreprise exploitée activement de 400 000 $ réalisera des économies d'impôt de 34 000 $ en 2003, soit une réduction de 74 % par rapport à 1999. Les petites entreprises du Nouveau-Brunswick conservent davantage d'argent, ce qui contribue à favoriser la création d'emplois et une plus grande prospérité pour le Nouveau-Brunswick.

Développement de l'innovation et investissement dans les petites entreprises

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui prévoit aussi deux nouveaux incitatifs stratégiques en matière d'impôt sur le revenu, qui contribueront à accroître la compétitivité et la prospérité du Nouveau-Brunswick. Les mesures soutiennent deux piliers clés de notre plan de prospérité : choisir l'innovation et créer un contexte fiscal et commercial compétitif. Elles aideront au développement de l'innovation au Nouveau-Brunswick et encourageront les investissements dans nos petites entreprises.

Monsieur le président, pour donner suite à l'engagement pris dans notre programme d'innovation, récemment publié, le crédit d'impôt du Nouveau-Brunswick pour la recherche et le développement, ou R-D, augmentera considérablement et passera de 10 % à 15 % des dépenses admissibles engagées à compter du 1er janvier 2003 et sera complètement remboursable. Un crédit d'impôt complètement remboursable sera à l'avantage des compagnies du Nouveau-Brunswick ayant des dépenses admissibles pour la R-D, même si la compagnie n'a pas d'impôts à payer.

L'initiative encouragera les compagnies du Nouveau-Brunswick à accroître encore davantage leur capacité d'innovation et à investir dans les nouvelles recherches et le développement ici dans la province. Elle sera avantageuse notamment pour les petites entreprises en démarrage qui font des dépenses pour la R-D. Le Nouveau-Brunswick aura ainsi un des crédits d'impôt pour la R-D les plus compétitifs du Canada, ce qui nous aidera à réaliser notre objectif consistant à joindre les rangs des quatre principales provinces canadiennes en matière d'innovation avant 2012.

Monsieur le président, nous croyons à la création de perspectives d'emploi au Nouveau-Brunswick avec l'aide des gens du Nouveau-Brunswick. De nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick ont de bons plans et de bonnes idées d'affaires mais éprouvent des difficultés à financer leurs nouvelles entreprises ou à élargir leurs activités actuelles. Même celles qui obtiennent du financement par emprunt constatent qu'un endettement excessif menace la viabilité de leurs entreprises. Nous croyons que le gouvernement devrait encourager l'esprit d'entreprise en fournissant un soutien aux nouveaux investissements et en récompensant la réussite. C'est exactement ce que nous prévoyons faire.

En conséquence, le gouvernement présentera un nouveau crédit d'impôt pour les investissements dans les petites entreprises, qui prévoit un crédit d'impôt sur le revenu des particuliers non remboursable de 30 %, jusqu'à concurrence de 15 000 $ par année, pour les investissements admissibles faits par des gens du Nouveau-Brunswick. Il ne s'appliquera qu'aux investissements dans des corporations privées sous contrôle canadien ayant un actif jusqu'à concurrence de 25 millions de dollars. Le crédit s'appliquera à l'impôt provincial sur le revenu des particuliers par ailleurs payable.

Monsieur le président, le crédit d'impôt pour les investissements dans les petites entreprises encouragera les gens du Nouveau-Brunswick à investir dans des petites entreprises du Nouveau-Brunswick, fournissant ainsi une nouvelle source importante de capitaux. Il aidera à mettre des entrepreneurs néo-brunswickois en rapport avec des investisseurs néo-brunswickois. La plupart des petites entreprises de la province seront admissibles au nouveau crédit. La mesure aidera à générer des millions de dollars en nouveaux investissements dans les petites entreprises dans la province.

Étant donné les importantes réductions apportées au taux d'impôt sur le revenu des corporations applicable aux petites entreprises au cours des dernières années, Monsieur le président, il est nécessaire de rajuster le crédit d'impôt pour dividendes du Nouveau-Brunswick pour qu'il ne

dépasse pas le montant de l'impôt perçu de l'entreprise. En conséquence, pour les dividendes déclarés et versés à compter du 1er janvier 2003, le taux du crédit d'impôt pour dividendes sera ramené de 7,6 % à 3,7 %.

Fiscalité équitable et transparente

Monsieur le président, étant donné les obstacles financiers que le Nouveau-Brunswick doit surmonter, nous devons toujours nous efforcer de vivre selon nos moyens. Pour vivre selon nos moyens, nous devons faire des choix quant aux priorités. Pour choisir quant aux priorités, nous devons aussi choisir comment nous paierons les frais qui y sont afférents.

L'année dernière, nous avons constitué le Fonds spécial pour l'amélioration des routes du Nouveau-Brunswick afin de permettre, plus que jamais, de rendre compte des recettes de la taxe sur l'essence et le carburant au Nouveau-Brunswick ainsi que des dépenses consacrées aux routes.

Toutes les taxes que le gouvernement perçoit sur l'essence et le carburant sont maintenant versées au Fonds spécial pour l'amélioration des routes du Nouveau-Brunswick. Ce fonds est maintenant présenté séparément dans le budget de la province. Les contribuables et les automobilistes du Nouveau-Brunswick peuvent constater que chaque dollar perçu au titre de la taxe sur l'essence et le carburant est consacré à une seule chose : l'amélioration des routes au moyen de la construction, de la réparation, de l'exploitation et de l'entretien. Chaque dollar et chaque cent, sans exception.

Le Fonds spécial pour l'amélioration des routes du Nouveau-Brunswick témoigne clairement et sans ambiguïté que la province dépense considérablement plus pour ses routes qu'elle ne perçoit en recettes de la taxe sur l'essence et le carburant.

Comme l'indique la partie du présent budget qui est consacrée au capital, les dépenses pour la construction des routes au Nouveau-Brunswick augmenteront considérablement au cours de la prochaine année afin de répondre à nos besoins croissants en matière d'infrastructure et d'encaisser les fonds fédéraux accessibles. Les nouveaux travaux de construction et de réparation doivent être payés. On n'en sort tout simplement pas. Le fait est que nos projets de voirie doivent tenir la route financièrement.

Ainsi, j'annonce aujourd'hui une mesure additionnelle qui vise à faire concorder davantage les recettes de la taxe sur l'essence et le carburant avec les dépenses pour les routes. À compter de minuit ce soir, la taxe sur le carburant augmentera de 1,5 ¢ pour passer de 15,4 ¢ à 16,9 ¢ le litre, et la taxe sur l'essence augmentera également de 1,5 ¢ pour passer de 13 ¢ à 14,5 ¢ le litre. La mesure rapportera des recettes additionnelles de 23,3 millions de dollars qui seront versées directement au Fonds spécial pour l'amélioration des routes du Nouveau-Brunswick et seront consacrées uniquement et exclusivement à la construction, à la réparation, à l'exploitation et à l'entretien des routes. Ces recettes additionnelles au titre de la taxe sur l'essence et le carburant

aideront à financer les augmentations de 28,9 millions de dollars au titre des dépenses du ministère des Transports pour les routes.

Monsieur le président, au cours de la prochaine année financière, la taxe sur l'essence et les carburants rapportera 237,3 millions de dollars. Le budget global pour la construction, la réparation, l'exploitation et l'entretien des routes sera de 342,6 millions, dont 44,3 millions proviendront des recouvrements du fédéral.

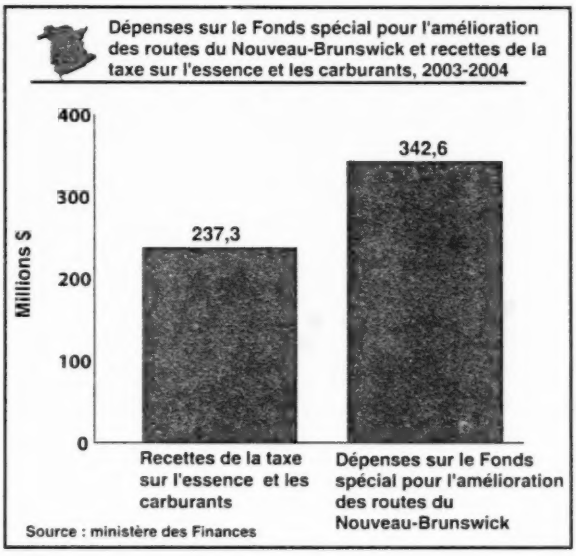

Même avec une augmentation si nécessaire, la taxe sur l'essence du Nouveau-Brunswick se comparera encore avantageusement avec celle des autres provinces. Notre taxe sera tout de même inférieure à celle de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan. Étant donné que le Nouveau-Brunswick a l'un des réseaux routiers les plus vastes du pays et que, de toutes les provinces, nous dépensons le plus par habitant pour l'infrastructure routière, le nouveau taux est raisonnable et responsable.

Monsieur le président, les taxes sur le tabac sont perçues afin de décourager l'usage du tabac et de contribuer à compenser les coûts que cet usage entraîne pour le système de soins de santé. À compter de minuit ce soir, la taxe sur le tabac augmentera de 50 ¢ par paquet de cigarettes, avec des augmentations équivalentes pour les cylindres de tabac et le tabac à coupe fine. La mesure productrice de recettes rapportera une somme additionnelle de 10,2 millions de dollars au cours de la prochaine année financière. La mesure complétera la stratégie globale du gouvernement en matière de réduction du tabagisme. Elle constitue une étape de plus dans la lutte contre le tabagisme, qui procurera des avantages à long terme pour la santé des gens du Nouveau-Brunswick. La mesure fera en sorte que les consommateurs et consommatrices des produits du tabac couvrent une plus grande partie des coûts occasionnés au système de soins de santé et contribuera à réduire davantage le tabagisme, en particulier chez nos jeunes.

Conclusion

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui a pour thème le renforcement de la prospérité. Il vise à répondre aux besoins d'aujourd'hui en matière de soins de santé, d'éducation et d'emplois et à investir pour répondre aux besoins de demain en matière d'infrastructure stratégique, d'innovation et de fiscalité compétitive. Nous mettons l'accent sur les priorités les plus importantes pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons fait des choix non seulement pour servir les gens aujourd'hui, mais aussi pour nous aider à préparer un avenir meilleur.

Les gens du Nouveau-Brunswick croient dans l'équilibre. Ils savent que nous devons être à la fois compétitifs et compatissants. C'est ce que nous faisons dans le budget d'aujourd'hui. Les gens se rendent aussi compte que nous devons être financièrement conservateurs afin d'être socialement progressistes. C'est aussi ce que nous faisons dans le budget d'aujourd'hui.

Les gens du Nouveau-Brunswick, étant pratiques et pragmatiques, savent que nous devons vivre selon nos moyens. Ils savent que nous devons faire preuve de prudence cette année dans la prise des décisions, car celles-ci auront une incidence au cours des années qui viennent. C'est avant tout ce que nous faisons dans le budget d'aujourd'hui.

Monsieur le président, j'aimerais conclure en répétant ce que j'ai dit au début. Le présent budget, qui est le quatrième budget équilibré de suite, respecte une fois de plus notre engagement envers les gens du Nouveau-Brunswick d'investir davantage dans les soins de santé et dans l'éducation, de réduire les impôts sur le revenu des particuliers et des entreprises et de renforcer la prospérité des gens du Nouveau-Brunswick.

C'est avec plaisir et fierté que je présente le budget de 2003-2004 à la Chambre et à toute la population du Nouveau-Brunswick.

Merci.

Annexe : Résumé budgétaire

PLAN BUDGÉTAIRE
2003-2004
Millions
$

COMPTES BUDGÉTAIRES	Plan budgétaire
Compte ordinaire :	
Recettes	4 999,3
Dépenses	5 128,3
Excédent (Déficit)	(129,0)
Compte de capital :	
Recouvrements	55,7
Dépenses	281,1
Dépenses nettes de capital	225,4
Compte à but spécial :	
Recettes	34,9
Dépenses	33,7
Excédent (Déficit)	1,2
Organismes de service spécial :	
Recettes	184,9
Dépenses	177,7
Excédent (Déficit)	7,2
Gains du fonds d'amortissement	245,0
Diminution (augmentation) de la dette nette	(101,0)
Transfert (au) du Fonds de stabilisation financière	108,5
Excédent (Déficit)	**7,5**

PLAN BUDGÉTAIRE COMPARATIF
Millions
$

COMPTES BUDGÉTAIRES	Année se terminant le 31 mars 2003 Prévisions budgétaires	2003 Prévisions révisées	2004 Prévisions budgétaires
Compte ordinaire :			
Recettes	4 847,4	4 776,0	4 999,3
Dépenses	4 949,4	4 918,8	5 128,3
Excédent (Déficit)	(102,0)	(142,8)	(129,0)
Compte de capital :			
Recouvrements	48,0	46,3	55,7
Dépenses	257,8	255,6	281,1
Dépenses nettes de capital	209,8	209,3	225,4
Compte à but spécial :			
Recettes	32,7	33,5	34,9
Dépenses	31,2	32,2	33,7
Excédent (Déficit)	1,5	1,3	1,2
Organismes de service spécial :			
Recettes	187,3	191,2	184,9
Dépenses	175,7	181,8	177,7
Excédent (Déficit)	11,6	9,4	7,2
Gains du fonds d'amortissement	240,0	240,0	245,0
Diminution (augmentation) de la dette nette	(58,7)	(101,2)	(101,0)
Transfert (au) du Fonds de stabilisation financière	80,0	104,2	108,5
Excédent (Déficit)	**21,3**	**3,0**	**7,5**

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES ROUTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Millions
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2003 Prévisions budgétaires	**2003 Prévisions révisées**	**2004 Prévisions budgétaires**
Recettes			
Taxe sur l'essence et les carburants	210,0	217,1	237,3
Dépenses			
Ministère des Transports			
Compte de capital	168,1	167,3	196,0
Compte ordinaire	148,3	146,5	146,6
Total des dépenses	316,4	313,8	342,6
Dépenses nettes	106,4	96,7	105,3
Provenance des fonds pour les dépenses nettes			
Recouvrement de capital fédéral	40,1	39,0	44,3
Contribution provinciale provenant du Fonds consolidé	66,2	57,7	61,0
TOTAL	106,4	96,7	105,3

Les recettes et dépenses relatives au Fonds pour l'amélioration des routes du Nouveau-Brunswick sont incluses dans le compte ordinaire et le compte de capital, dans le plan budgétaire.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

FONDS DE STABILISATION FINANCIÈRE
Milliers
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2003 Prévisions budgétaires	2003 Prévisions Révisées	2004 Prévisions budgétaires
Solde d'ouverture	173 600	203 700	105 500
Dépôt	0	0	0
Gains	3 000	6 000	3 000
Retrait	(80 000)	(104 200)	(108 500)
Solde de clôture	96 600	105 500	0

RECETTES BUDGÉTAIRES BRUTES 2003-2004
Milliers
$

MINISTÈRE	Compte ordinaire	Compte de capital	Compte à but spécial	Organisme de service spécial	Opérations inter-comptes	Recettes budgétaires brutes
Agriculture, Pêches et Aquaculture	3 206					3 206
Entreprises Nouveau-Brunswick	11 362	485				11 847
Éducation	24 056		16 501			40 557
Environnement et Gouvernements locaux	3 062		4 593			7 655
Services familiaux et communautaires	62 679		4 437			67 116
Finances	4 345 471		556			4 346 027
Gouvernement général			1 218			1 218
Santé et Mieux-être	33 387	7 500	1 400			42 287
Justice	53 509		357			53 866
Assemblée législative	18					18
Ressources naturelles et Énergie	80 259	50	2 783			83 092
Bureau du contrôleur	52					52
Autres organismes	165 459					165 459
Sécurité publique	96 012		2 544	4 341		102 897
Société de développement régional	9 008	3 150		23 057	(12 443)	22 772
Approvisionnement et Services	1 013		505			1 518
Tourisme et Parcs	3 088			690		3 778
Formation et Développement de l'emploi	103 101		36	86 662	(63 173)	126 626
Transports	4 520	44 500		70 181	(69 531)	49 670
TOTAL :	4 999 261	55 685	34 930	184 931	(145 147)	5 129 660
Gains du fonds d'amortissement						245 000
Transfert du Fonds de stabilisation financière						108 500
RECETTES BUDGÉTAIRES BRUTES						5 483 160

Note: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

DÉPENSES BUDGÉTAIRES BRUTES 2003-2004
Milliers
$

MINISTÈRE	Compte ordinaire	Compte de capital	Compte à but spécial	Organisme de service spécial	Opérations inter-comptes	Dépenses budgétaires brutes
Agriculture, Pêches et Aquaculture	28 653	300				28 953
Entreprises Nouveau-Brunswick	25 815					25 815
Éducation	779 703	1 000	16 550			797 253
Environnement et Gouvernements locaux	56 178	1 000	4 650			61 828
Bureau du Conseil exécutif	4 696					4 696
Services familiaux et communautaires	702 550		1 828			704 378
Finances	80 944		56			81 000
Gouvernement général	314 574		1 218			315 792
Santé et Mieux-être	1 487 880	12 500	1 400			1 501 780
Relations intergouvernementales et internationales	1 952					1 952
Justice	40 543		357			40 900
Assemblée législative	14 235					14 235
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	187 018					187 018
Ressources naturelles et Énergie	91 551	1 000	2 775			95 326
Bureau du contrôleur	5 052					5 052
Bureau des ressources humaines	5 798					5 798
Cabinet du premier ministre	1 178					1 178
Sécurité publique	92 073		2 734	4 341		99 148
Société de développement régional	44 082	15 614		23 057	(12 443)	70 310
Service de la dette publique	696 800					696 800
Approvisionnement et Services	88 984	53 155	2 105			144 244
Tourisme et Parcs	25 990	500		690		27 180
Formation et Développement de l'emploi	205 385		36	86 662	(63 173)	228 910
Transports	146 700	196 000		62 981	(69 531)	336 150
DÉPENSES BUDGÉTAIRES BRUTES	5 128 334	281 069	33 709	177 731	(145 147)	5 475 696

Note: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE SELON LA PROVENANCE

Milliers
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2003 Prévisions budgétaires	2003 Prévisions révisées	2004 Prévisions budgétaires
DE PROVENANCE INTERNE			
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers	922 500	914 800	924 100
Impôt sur le revenu des corporations	142 300	142 300	142 300
Taxe sur les minéraux métalliques	6 400	5 900	5 000
Impôt foncier provincial	297 310	301 616	314 764
Taxe de vente harmonisée	699 000	699 000	734 700
Taxe sur l'essence et les carburants	210 000	217 100	237 300
Taxe sur le tabac	70 000	86 100	95 200
Taxe sur le pari mutuel	80	80	80
Taxe sur les primes d'assurance	28 500	35 300	41 300
Taxe sur le transfert de biens réels	3 800	3 800	4 000
Taxe sur le capital des grandes corporations	34 900	34 900	36 400
Taxe sur le capital des corporations financières	8 600	8 600	8 800
Total partiel : taxes et impôts	2 423 390	2 449 496	2 543 944
Produits de placements	164 544	64 075	187 776
Licences et permis	96 815	97 833	98 177
Vente de biens et services	84 728	85 273	84 969
Redevances	63 458	63 499	63 444
Recettes des loteries	110 023	110 025	115 553
Amendes et intérêts de pénalités	1 701	1 725	1 736
Recettes diverses	15 136	17 710	14 362
TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE	2 959 794	2 889 636	3 109 961
Subventions inconditionnelles - Canada			
Paiements de péréquation	1 202 000	1 202 000	1 202 000
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	494 400	494 400	511 100
Autres	1 900	1 900	1 900
Total partiel : subventions inconditionnelles - Canada	1 698 300	1 698 300	1 715 000
Subventions conditionnelles - Canada	189 283	188 113	174 301
TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA	1 887 583	1 886 413	1 889 301
TOTAL : RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE	4 847 377	4 776 049	4 999 261

Note: Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

DETTE NETTE
Millions
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2002 Réel	2003 Prévisions révisées	2004 Prévisions budgétaires
Dette nette au 31 mars de l'année précédente	6 797,9	6 654,1	6 755,3
Diminution (augmentation) de la dette nette pour l'année	143,8	(101,2)	(101,0)
Dette nette — fin d'année	6 654,1	6 755,3	6 856,3